



**PROGRAMME DE LA
GAUCHE REPUBLICAINE
ET SOCIALISTE
POUR 2022**

Gauche Républicaine et Socialiste

3 avenue de Corbera, 75012 PARIS

g-r-s.fr

contact@g-r-s.fr

sur FaceBook : [@GaucheRepublicaineSocialiste](https://www.facebook.com/GaucheRepublicaineSocialiste)

sur Twitter : [@Gauche_RS](https://twitter.com/Gauche_RS)

sur Instagram : [gauche_republicaine_socialiste](https://www.instagram.com/gauche_republicaine_socialiste)

SOMMAIRE

"Nous n'avons pas renoncé à changer la vie" page 4

Une France qui protège et qui soutient page 6

Une France qui crée et qui innove page 28

Une France qui maîtrise son destin page 50

NOUS N'AVONS PAS RENONCÉ À CHANGER LA VIE

Nous n'avons pas renoncé à changer la vie. En ces temps de désenchantement démocratique et de recul du militantisme politique, cette profession de foi peut paraître aussi immodeste qu'irréaliste.

Les urgences sont là, spectaculaires et tragiques : réchauffement climatique, inégalités sociales, bouleversements géopolitiques. Nos réponses doivent être à la hauteur des défis.

La préparation des élections présidentielle et législatives s'inscrit dans cette perspective politique. Il n'est pas trop tard pour engager la France et l'Europe dans cette grande bifurcation dont nous dessinons les contours lors de la fondation de notre parti il y a maintenant deux ans. Il n'est pas trop tard, mais il n'y a plus de temps à perdre. Or le quinquennat qui s'achève nous en a fait perdre.

Que restera-t-il du macronisme ? Un grand mouvement social, celui des « Gilets Jaunes », provoqué par une des mesures iniques qui ont fait la marque de fabrique de ce gouvernement. La gestion calamiteuse d'une crise sanitaire inédite, à grand coups d'improvisations, d'ordres et de contre-ordres, qui a exacerbé l'angoisse des Français. Une série de mesures en faveur des plus riches au moment où le pays tout entier devait son salut aux travailleurs de l'ombre, mal payés et mal considérés.

Pour ceux qui ont fait mine d'y croire, les illusions de 2017 se sont rapidement dissipées. Un gouvernement « ni de gauche, ni de gauche ». Un candidat prétendument « rempart contre l'extrême droite » qui a fait peu de cas des libertés publiques. Un président incapable de s'élever à la hauteur de l'intérêt général. Bref, en 2022, il faut tourner la page de l'expérience macroniste.

Aussi improbable que cela puisse paraître, nous pensons qu'une majorité de gauche peut emporter la bataille électorale qui vient. Pour cela, nous continuons de plaider en faveur de la stratégie de « **Nouveau Front Populaire** ».

Au service de celle-ci, il faut un programme susceptible de répondre aux aspirations des Français que nous prétendons représenter, à commencer par les classes populaires qui subissent les crises de plein fouet.

Un programme qui permette de préparer l'avenir, d'anticiper les mutations, et qui propose des solutions pour en contrôler le cours.

Un programme qui prenne en compte les priorités du moment : **la réparation de la France après l'une des plus graves crises de notre histoire en temps de paix ; le redressement de notre économie et de nos services publics après des décennies de purge libérale ; la restauration de la maîtrise collective de notre destin commun.**

Objectif numéro 1 : une France qui protège et qui soutient

Les terribles années 2020 et 2021 ont été précédées par une offensive brutale contre les piliers de notre modèle social : le droit du travail, l'hôpital, la SNCF, l'assurance-chômage, les retraites, ... les Français ont été mis à rude épreuve. Les libertés publiques elles-mêmes ont fait l'objet d'inquiétantes remises en cause, avec l'accumulation des états d'urgence. Éradiquer la pauvreté, rétablir la justice sociale et fiscale, assurer la tranquillité publique : les chantiers sont immenses. D'où l'urgence de se rassembler autour du projet de **la République Sociale**, où la puissance publique retrouvera les moyens d'exercer son rôle essentiel de protection des Français, de soutien à nos compatriotes les plus fragiles et de construction d'une société plus fraternelle.

Objectif numéro 2 : Une France qui crée et qui innove

L'économie devrait être au service des hommes, mais elle les a mis à son service. La France a souffert des politiques absurdes imposées par les ravis de la "mondialisation heureuse", communiant dans le culte de la globalisation financière et du libre-échange généralisé.

Les deux grandes crises économiques du début du siècle ébranlent les certitudes des Libéraux. **Il faut s'engouffrer dans la brèche.** La France, durement éprouvée par les privatisations et les délocalisations, a suffisamment de ressources, de savoir-faire, de travailleurs formés, pour (re)devenir **une puissance industrielle indépendante** et compatible avec l'urgence de **la transition écologique**.

Objectif numéro 3 : Une France qui maîtrise son destin

Au moment où des multinationales n'ont que faire des États, des frontières et des règles, et rêvent tout haut d'entreprises sans usine et de marché sans entrave ; au moment où de nombreux dirigeants s'affranchissent de l'avis des peuples ou construisent sans eux, voire contre eux, des politiques injustes, **la belle et grande idée de souveraineté recouvre toute sa pertinence.**

Les citoyens veulent reprendre le contrôle : nous proposons de les y aider. Renouer avec l'exigence républicaine d'une instruction de qualité, de l'accès à la culture pour tous, de la démocratisation de nos institutions, c'est évidemment possible.

L'indépendance est la condition de notre liberté de choix et de notre sécurité. Une France souveraine et une Europe puissance sont les outils indispensables pour desserrer l'étau entre les deux grandes puissances, nouer des partenariats (Russie, Inde, Indonésie, grands pays africains...), promouvoir un nouveau modèle de développement hors pétrole, protéger les biens communs (terres rares, biodiversité, eau, espace ...), lutter contre l'islamisme radical, imposer et contrôler les géants du numériques.

UNE FRANCE QUI PROTÈGE ET QUI SOUTIENT

La France connaît une situation critique. La crise du Covid-19, qui a paralysé le monde en quelques semaines, a mis en lumière notre vulnérabilité.

Notre système de santé, à force d'économies, est en péril. Le compromis social des "Trente Glorieuses" a explosé et se retrouve en miettes. Le sentiment d'insécurité physique, sociale et sanitaire grandit. La crise écologique menace jusqu'à la possibilité de la vie humaine. Ce qui faisait la richesse du modèle français depuis 1945 est désormais remis en cause !

Face à cette situation, réaffirmons un principe simple : le rôle de l'État est de protéger les Français et leur assurer un cadre dans lequel ils pourront vivre dignement et convenablement. C'est ce que le gouvernement actuel n'a pas réussi à faire, par manque de préparation, par aveuglement néolibéral. C'est également ce que les gouvernements précédents avaient empêché par affaiblissement volontaire de la puissance publique.

Protéger les Français en leur permettant un accès à des soins de qualité partout sur le territoire. Sécuriser leur lieu de vie en assurant partout le respect de l'ordre républicain et l'efficacité de la justice et de la police. Défendre un modèle social qui permet à chacun de bénéficier d'une retraite à la hauteur de sa contribution et de ses besoins. Offrir enfin à toutes et tous un logement digne, confortable et abordable, en relançant la construction et en luttant réellement contre la spéculation immobilière.

Voilà ce qui doit désormais être la première des priorités pour 2022 : retrouver le chemin d'une France qui protège et qui soutient.



Le taux de pauvreté remonte en France depuis le début des années 2000. En 15 ans, il a progressé de 12,7% à 14,5% retrouvant en 2019 son niveau de 1979. La crise sanitaire a aggravé le phénomène.

Nous avons tous pu constater que la faim était réapparue dans certains quartiers avec le premier confinement de mars 2020, quand certaines familles n'avaient plus rien pour acheter leur subsistance et que les associations de solidarité avaient vu leurs stocks fondre comme neige au soleil et les bénévoles être enfermés chez eux. Chacun a bien en tête les longues files d'étudiants, abandonnés par le gouvernement, faisant la queue devant les locaux des banques alimentaires. Nombre d'indépendants et de salariés précaires ont vu leurs revenus s'effondrer. Comme après la crise de 2008, la progression du chômage va alimenter la pauvreté, notamment du fait de la faiblesse des indemnités. Les données pour l'année 2020 ne seront connues qu'en 2022, mais on voit mal comment elles pourraient ne pas être marquées par une forte croissance du nombre de personnes pauvres.

Alors que la crise économique et sociale a été massive, le pseudo plan de relance du gouvernement ne prévoit rien pour lutter contre la pauvreté. Sur 100 Mds€ en deux ans, seuls

800 M€ sont consacrés « au soutien aux personnes précaires », essentiellement sous forme d'une hausse de 100 € de l'allocation de rentrée scolaire déjà versée, d'un complément sur l'aide alimentaire et de 100 M€ pour aider le secteur de l'hébergement.

Pire, **Emmanuel Macron semble préférer lutter contre les pauvres plutôt que contre la pauvreté.** Des mesures d'économies sur les plus pauvres sont encore à l'ordre du jour, comme la réforme de l'assurance-chômage (que le Conseil d'État a déjà demandé de suspendre car inadaptée à la période) et la réforme des APL. Quant au projet macroniste de « Revenu universel d'activité », il est ensablé et, en soi, risque de rogner sur les aides et droits sociaux, pour une communication politique qui annoncera un chiffre irréal. Les Libéraux affirment que la pauvreté se réglera par le marché : ils cacheront ceux qui auront le mauvais goût de rester pauvres.

La relance de l'activité économique, la réindustrialisation du pays, l'investissement dans les filières d'avenir et dans l'éducation, etc. feront reculer les difficultés de nombreux foyers mais **la Nation doit à toutes et tous d'être à ses côtés quand les handicaps de départ restent trop importants.**

DES MOYENS :

Un RSA jeunes: pour pallier l'urgence de la situation, après les dégâts cumulés des politiques libérales et de la crise sanitaire. Mais nous savons que cela ne suffira pas à réaliser leur insertion, ce qui nous incite à relancer la politique de l'emploi (cf. chapitres suivants) ;

Une allocation d'autonomie pour les jeunes en formation ;

L'abrogation de la réforme d'assurance chômage ;

La déconjugalisation et l'augmentation de l'AAH ;

Une revalorisation importante de la politique familiale avec notamment :

> **Augmentation de l'aide aux parents isolés pour atteindre 300€ par enfant** (contre 100€ aujourd'hui). Les parents isolés doivent pouvoir élever leur enfant dans de bonnes conditions, sans se tuer au travail ni être forcés d'accepter une situation instable ou difficile. D'une manière générale, dans le cours du quinquennat, nous travaillerons à la **revalorisation des prestations familiales** et à la **restauration de leur universalité** ;

> **Un véritable congé "Deuxième parent"** pour la proximité, la mise en place de la vie de famille et le bonheur de voir les premières semaines de son enfant : un premier congé inconditionnel et rémunéré de 8 semaines minimum, pouvant aller jusqu'à 16 semaines.



La crise sanitaire n'a pas été la cause des difficultés de notre système de santé. Elle a poussé au bout et révélé les dégâts causés par les politiques libérales imposées depuis plusieurs décennies. L'hôpital public était déjà exsangue avant l'année 2020 ; les déserts médicaux s'étaient déjà étendus... et la crise n'a rien changé : les gouvernements Macron ont continué à réduire les budgets, à fermer des lits et des établissements.

La grève menée pendant près d'un an par les urgentistes en 2019 avait démontré le mal-être profond de toutes les professions du soin, malgré leur incroyable dévouement pour maintenir autant que possible la qualité des soins. Les soignants ont des propositions, mais, méprisés, leur expérience n'a pas été prise en compte pour refonder la politique de santé publique à la hauteur des besoins.

Agnès Buzyn avait imposé le plan « Ma santé 2022 » en juillet 2019. Cette nouvelle réforme, sans financement, ne répondait déjà pas à la crise de notre système de santé publique. **Elle ne prenait pas la mesure des pénuries de moyens et de personnel, elle engageait une réorganisation du système de soins, en poursuivant les réductions de dépenses publiques.**

Pire, elle prévoyait de nouvelles fermetures *via* la refonte de la carte hospitalière, et la transformation d'hôpitaux généraux en hôpitaux dits « de proximité », mais sans maternité, sans activité chirurgicale, sans urgences.

Les lois de financements de la sécurité sociale pour 2020 et 2021 et le « Ségur de la Santé » ont confirmé cette trajectoire sans que la crise sanitaire n'ait changé quoi que ce soit à cette stratégie suicidaire.

Sortons au plus vite de cette logique : **nos propositions présentent des mesures d'urgence, applicables rapidement, pour garantir des soins de qualité à toutes et tous et renforcer les capacités d'actions du service public hospitalier et des EHPAD.**

Nous proposons aussi des financements nouveaux pour l'assurance maladie et le système public de santé.

Nous approfondirons ensuite avec les soignants et les patients la transformation de notre système de santé publique.

DES MOYENS :

POUR SAUVER L'HÔPITAL PUBLIC

Interdire toute baisse du nombre de postes de soignants pour 10 ans ;

Proposer un ONDAM à 4,5% dès 2022 (par un PLFSS rectificatif), soit une augmentation de 5 Mds€ par an, en investissant massivement dans les hôpitaux :

> Embaucher 100 000 agents hospitaliers et titulariser les contractuels dans le cadre d'un grand plan de recrutement et de formation ;

> Engager un plan d'investissements hospitaliers porté par l'État pour moderniser les hôpitaux ;

Abandonner le système de tarification à l'activité pour revenir à une logique de soin inconditionnelle, tout en résolvant la problématique des dépassements d'honoraires. La direction des hôpitaux sera majoritairement assurée par des médecins et des soignants en décharge partielle, plutôt que par des gestionnaires et des administrateurs ;

Appliquer un moratoire sur les fermetures d'établissements, de services et de lits hospitaliers :

> évaluer les effets positifs et négatifs du « virage ambulatoire » ;

> évaluer les impacts des groupements hospitaliers de territoire au regard de l'offre publique de soins, de son accessibilité, des conditions de travail des personnels et de la qualité des soins ;

Définir l'hôpital de proximité comme assurant obligatoirement des activités de médecine d'urgence, de chirurgie et d'obstétrique : un service d'urgences ouvert en permanence ; une maternité de niveau I ; un service de chirurgie, avec des services de soins de suite ; des structures pour les personnes âgées, en lien avec un réseau de centres de santé et la psychiatrie de secteur ;

Supprimer les pouvoirs de sanction financière des ARS à l'encontre des établissements hospitaliers en matière de qualité et d'efficacité des soins ;

Augmenter la présence effective des personnels hospitaliers et de leurs représentants dans les conseils de surveillance et les directoires des établissements.

POUR ASSURER L'OFFRE DE SOINS PARTOUT

Supprimer réellement le *numerus clausus* ; remettre en cause la liberté d'installation ;

Assurer une présence de cabinets médicaux et autres services médicaux vitaux dans tous les territoires de France. Leur accessibilité et l'accomplissement de leur mission seront évalués au niveau du territoire par un observatoire de citoyens et d'élus locaux ;

Faire un véritable diagnostic du nombre de médecins rapporté au nombre d'habitants, pour mettre en place un plan d'urgence visant à rétablir les équilibres. Établir des **contrats de rattrapage des professions médicales et paramédicales dans chaque région ;**

Mettre en place un grand plan de soins palliatifs, notamment dans les Outre Mer ;

Développer les soins palliatifs pour couvrir l'ensemble du territoire et permettre à toutes celles et ceux qui souhaiteraient y avoir accès (repos au cours d'un traitement long) ou en ont besoin d'y accéder ;

Augmenter la Dotation globale de fonctionnement et d'équipement des collectivités locales, au cœur des « déserts médicaux », pour les encourager à embaucher des jeunes médecins ou à prendre en charge une partie du coût des études des étudiants en médecine, avec obligation d'installation pour 5 à 10 ans dans ces collectivités.

POUR UN PÔLE PUBLIC DU MÉDICAMENT

Relocaliser la production des principes actifs en Europe ;

En France, **structurer les entreprises pharmaceutiques produisant les produits médicaux vitaux ou de première nécessité en Sociétés coopératives d'intérêt collectif ;**

Mettre en place un Conseil national des produits médicaux, chargé de contrôler les prix, de lancer les productions impératives et d'effectuer des réquisitions en cas d'urgence ;

Taxer 1% du bénéfice des entreprises pharmaceutiques pour financer le pôle public.

POUR RENFORCER LES EHPAD ET RÉPONDRE AU DÉFI DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Création d'un pôle public du maintien à domicile ;

Engager un plan de recrutement de 100 000 emplois statutaires par an sur 3 ans en gériatrie pour atteindre un salarié par résident à partir de 2026, et lancer un grand plan d'investissement pour la création et la modernisation des EHPAD publics et privés non lucratifs ;

Créer une **contribution de solidarité des actionnaires** pour financer la **perte d'autonomie** : un prélèvement social de 2% sur l'ensemble des dividendes – près de 1 Md€ par an pour le financement de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) ;

Mettre en place des tarifs publics réglementés pour l'hébergement dans les EHPAD afin de limiter les restes à charge des personnes placées et de leurs familles ;

Adapter le *ratio* d'encadrement des résidents dans les EHPAD : fixé à 6 professionnels pour 10 résidents avec l'objectif d'atteindre un professionnel par résident au plus tard le 1er juillet 2025 ;

> Conforter la place et le rôle des familles dans les établissements de retraites et de soins (EHPAD, USLD,...) comme acteurs du bien-être des résidents seniors, au sein notamment des conseils de vie sociale ;

Évaluer la réforme de la tarification des EHPAD de 2015 qui a contribué à faire converger les tarifs publics et privés.

ASSURER, LA SÉCURITÉ ET LA JUSTICE

La violence a progressé dans la société française. Celle contre les dépositaires de l'autorité publique, les agents publics, augmente également. **La consolidation du lien entre les citoyens, la police et la justice, la lutte pour la sécurité, contre les trafics de stupéfiants et d'armes, et contre les réseaux terroristes, exigent des moyens renforcés pour nos services, pour tous les services publics, et un soutien aux associations locales. Ces mesures concrètes doivent être accompagnées par une réaffirmation idéologique du respect du droit, des personnes et de l'égalité réelle.**

Lutter contre le terrorisme djihadiste nécessite une mobilisation permanente. Mais la mode d'une loi d'exception chaque année est pernicieuse, dangereuse et inefficace (avec trop de lois inutiles en réaction à des faits divers). Nous devons mobiliser des moyens supplémentaires pour le renseignement intérieur et extérieur, pour stopper la dégradation des prisons – surpopulation, promiscuité, insalubrité, réinsertion insuffisante, insécurité, diffusion du radicalisme –, pour la justice en général, pour améliorer les conditions d'exercice des missions des forces de l'ordre.

Si Emmanuel Macron prétend conduire une « offensive régalienne », la réalité est que les effectifs baissent. La lutte contre le trafic de cannabis mobilise des effectifs importants de policiers et de gendarmes pour des résultats contestables. La police de sécurité du quotidien n'existe pas ou si peu, y compris dans des communes populaires auxquelles elle est destinée. Les habitants voient les distances croître entre eux et leurs commissariats mal équipés. Nos concitoyens subissent une déconnexion entre les annonces de l'exécutif et la réalité qu'ils constatent chaque jour.

Durant des décennies, le maintien de l'ordre « à la française » a été considéré comme un modèle d'efficacité et de pondération. Or depuis six ans, aucune manifestation n'a pu se tenir sereinement ; la faute à des éléments radicalisés et agressifs qui veulent détourner les mobilisations de leur objet, mais aussi à **une hiérarchie dont la doctrine d'engagement des forces de l'ordre (sanctionnée par le Conseil d'État) n'est plus la sécurité des manifestations et des manifestants, mais l'affrontement « viril » avec les casseurs et l'amalgame de ces derniers avec les manifestants pacifiques.**

Parallèlement, les délais de la justice pour rendre ses décisions arrivent en tête des obstacles qui, selon les Français, freinent l'accès à la justice, devant le coût pour les justiciables, le manque d'accès aux informations juridiques et la difficulté pour accéder physiquement aux juridictions. **Les peines prononcées, puis leur application, souffrent elles-mêmes tout autant non de l'insuffisante sévérité de l'arsenal juridique**

mais de l'insuffisance catastrophique des moyens de la Justice pour prononcer les peines et réparations puis pour les concrétiser. Pour les Français, non seulement la Justice paraît longue et coûteuse mais ils sont convaincus que les peines ne sont pas ou peu exécutées.

Nos propositions visent à mettre un terme à cette logique, sans angélisme et sans coups de menton.

DES MOYENS :

POUR LES FORCES DE LA POLICE NATIONALE ET DE LA GENDARMERIE

Lancer des états-généraux de la sécurité intérieure : redéfinition de la doctrine d'encadrement des manifestations et de l'ordre public, des moyens nécessaires accordés à la police, des méthodes de recrutement et de formation des gardiens de la paix. Nous nous assurerons que **le dialogue avec l'institution judiciaire soit garanti dans ces états-généraux** ;

Créer 30 000 postes sur 5 ans, au moyen d'une loi de programmation pluriannuelle qui tiendra compte des synergies à construire entre la police, la justice et l'éducation spécialisée ;

Rétablir une police de proximité pour lutter à la fois contre l'insécurité et la défiance grandissante envers les forces de l'ordre ;

Autoriser la vente réglementée de cannabis sous contrôle de l'État pour encadrer la consommation et libérer les effectifs de police vers d'autres types de délinquance ;

Améliorer les conditions de travail avec le renouvellement du parc automobile (motorisations suffisamment puissantes) et la rénovation des commissariats, des brigades et des casernes ;

Réformer l'IGPN pour qu'il évolue vers un organisme indépendant ;

Garantir la spécificité civile de la Police nationale et la spécificité militaire de la Gendarmerie ;

Augmenter les moyens humains dans le renseignement, notamment le renseignement territorial, réorganiser sa structure et s'assurer de sa couverture concrète du territoire, pour être constamment en avance sur la menace terroriste ;

Organiser un service dédié aux plaintes des femmes mais également aux plaintes pour violences intrafamiliales.

POUR LA JUSTICE

Comblent le manque d'effectifs dans les tribunaux :

> Recruter 5 000 magistrats, avec les greffiers en conséquence, pour assurer à tout justiciable un jugement équitable rapidement ; cette hausse du recrutement peut passer par un allègement des conditions de recrutement à l'ENM (concours et hors concours) ;

> Revaloriser les professions de magistrats et de greffiers est indispensable pour y arriver ;

> Renforcer les moyens de la Protection judiciaire de la jeunesse ;

Personnaliser les mesures de réinsertion selon chaque détenu ;

Repenser les peines intermédiaires : mise en place de directives aux magistrats du siège pour éviter l'addition des sanctions symboliques et privilégier celles susceptibles d'infléchir la trajectoire des délinquants afin de contribuer à leur réinsertion ;

Construire des prisons allégées, moins coûteuses et plus rapides à édifier, pour les profils les moins à risque ; ces centres seront axés sur le travail et la responsabilisation des individus ;

> Construire en second lieu des prisons nettement plus sécurisées, pour les profils les plus dangereux ;

> Créer un nouveau recours en référé réservé aux prisonniers dans le cas d'une atteinte à leur dignité ;

Réformer la Constitution pour permettre à la justice française de satisfaire aux standards européens en matière de justice indépendante ;

Refondre les conditions de fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) pour en renforcer l'indépendance ;

Nommer les procureurs, comme les juges, sur « avis conforme » du CSM (aujourd'hui, l'exécutif peut passer outre cet avis, avec comme possible conséquence une instrumentalisation politique).

BIEN SE LOGER : INSÉPARABLE DE LA DIGNITÉ

La politique du logement devrait être une priorité de la Nation, en rupture avec des orientations qui prévalent depuis trop longtemps et ne font qu'accroître les difficultés pour se loger correctement et à un prix abordable. Il faut une bifurcation régulatrice, planificatrice, écologique et profondément républicaine.

La crise du logement est hélas récurrente mais s'amplifie.

Le logement est trop cher et plombe le pouvoir d'achat des Français. L'explosion des prix de l'immobilier entretient une rente intolérable peu productive, anti-économique qui accroît considérablement les inégalités. La France manque de logements, surtout de logements sociaux et à prix abordables... Les logements produits ne correspondent pas aux besoins prioritaires de nos concitoyens, en locatif comme en accession.

Une partie importante du parc est vétuste avec beaucoup d'habitat indigne, indécent ou de faible confort et 4,8 millions de passoires thermiques. La concentration des difficultés, les ségrégations dans certains quartiers n'ont pas été conjurées, au contraire elle s'accroissent dans certains cas. La politique du logement ne joue plus son rôle d'aménagement du territoire. L'hyper-métropolisation vide une partie du territoire tandis que sont concentrés richesses,

services et logements chers dans les centres ou secteurs favorisés, reléguant les autres en périphérie et de plus en plus loin.

LE QUINQUENNAT MACRON : 5 ANNÉES NOIRES POUR LE LOGEMENT DES FRANÇAIS

Emmanuel Macron a aggravé la crise, fragilisé les plus modestes, attaqué le logement social, promu une politique libérale qui a fait faillite dans les pays qui l'ont mis en œuvre il y a quelques années et qui reviennent en arrière actuellement (Grande Bretagne, Berlin...). Sa politique s'est avérée inefficace, injuste et dangereuse pour l'avenir.

Il promettait un choc de l'offre, c'est le contraire qui s'est produit avec une baisse de la production de logements dès 2018. La réduction massive des APL (près d'1,5Mds€/an) a pénalisé les plus modestes. Il a accumulé mépris, menaces et prélèvements scandaleux contre les HLM : obligation de regroupements éloignant les organismes des habitants et des territoires, ponction de 5,6Mds€ en 5 ans, suppression des aides à la pierre de l'État, hausse de la TVA, pression à la vente des logements... Il a refusé toute forme de régulation pour stopper les dérapages de prix. Il a accru nos retards dans la réhabilitation thermique. Les territoires en dehors des métropoles et zones tendues ont été délaissés.

La politique du logement doit redevenir un pilier de notre modèle républicain.

Il faut établir quelques principes clairs et s’y tenir : garantir à tous le droit au logement, un logement digne, abordable, adapté aux besoins du foyer ; veiller à ce que la politique du logement procède de l’intérêt général qui ne peut être simplement laissé aux mains du marché ; la puissance publique doit réguler, planifier, intervenir directement ; la mixité sociale est la condition de la fraternité et de la cohésion nationale ; assurer un parcours résidentiel constitue un outil de promotion sociale.

UNE AUTRE POLITIQUE EST INDISPENSABLE

Le mouvement inconsideré de hausse des prix immobiliers et fonciers, depuis plus de 30 ans, aurait dû conduire à des politiques de régulation, mais l’euphorie libérale les jugeait hérétiques et dangereuses. Il faut revenir à des évolutions de prix comparables à l’inflation ou à celles des revenus. Croire que le seul accroissement de l’offre dans ces secteurs le permettra est un leurre. La régulation des prix du foncier et de l’immobilier s’impose pour stopper ces dérives, défavorables à l’économie productive du pays. **La garantie universelle des loyers doit lever les obstacles à la mise en location, prévenir les expulsions, permettre d’intervenir rapidement avant des situations inextricables.** Il s’agit de mutualiser le risque locatif et de lutter contre la précarité du logement.

Il faut moduler la fiscalité en fonction de la valeur des biens qui provient souvent d’aménagements publics voisins qui rendent sa localisation attractive. Pour une large part, les territoires tendus sont ceux qui concentrent le plus de richesses. Il serait juste que soit prélevée une part des richesses qui y sont accumulées. La régulation des coûts du foncier

va de pair avec celle de l’immobilier mais il faut en plus restaurer une maîtrise publique du foncier plus large pour éviter que des terrains constructibles ne soient pas utilisés alors que les besoins de logements sont considérables. Laisser faire le marché fait dériver les prix. Il nous faut une vraie et grande loi foncière qui doit restaurer du foncier public, développer du foncier collectif non spéculatif comme avec les Offices Fonciers Solidaires et élargir les possibilités de préemption. Cela fait des années que l’on annonce que l’État vendra des terrains publics pour faire du logement, sans jamais l’accomplir : donnons-en nous les moyens.

Nous devons faire un effort massif pour le logement social et redonner au mouvement HLM son ancrage local, sa fonction généraliste et les moyens de ses missions, en consolidant le modèle français. Il faut stopper net les dérives de financiarisation pour lui permettre d’atteindre des objectifs de qualité, de loyers modérés, de mixité sociale et aux exigences écologistes et citoyennes. Les logements HLM constituent le patrimoine de la Nation. **Nous pouvons produire un million de logements locatifs sociaux en 5 ans ! Nous pouvons relancer l’accession sociale à la propriété : donnons-nous l’objectif de doubler la production dans le neuf ou par des requalifications lourdes, avec 200 000 accessions sociales en 5 ans.**

Il est temps de combattre la ghettoïsation et l’enfermement sur l’entre soi. Il faut des outils adaptés bien sûr, mais **surtout de la volonté politique.** Enfin, nous créerons un service public de la rénovation énergétique au plus près des habitants pour un vrai bond en avant dans la réhabilitation des logements.

Mais en matière d’écologie, il faut que les plus riches fassent les premiers les plus grands efforts. Chacun doit s’engager à proportion de ses facultés respectives !

DES MOYENS :

RÉGULER LES PRIX, ENCADRER LES LOYERS ET LES PLUS-VALUES IMMOBILIÈRES

Généraliser et durcir dans toutes les villes et métropoles l'encadrement des loyers en resserrant les écarts permis avec les prix moyens ;

Plafonner les plus-values à un niveau acceptable dans les transactions et taxer en cas de dépassement les sommes supérieures ; il faut un véritable encadrement de des plus-values ;

Développer une fiscalité progressive sur les plus-values réalisées ;

Créer un garantie universelle des loyers, sur la base des différents dispositifs existant de garantie du paiement aux propriétaires en cas de défaillance des locataires.

UNE FISCALITÉ PROGRESSIVE ET UNE CONTRIBUTION DE SOLIDARITÉ ET DE MIXITÉ SOCIALE POUR LES BIENS TRÈS CHERS

Mettre en place une contribution de solidarité et de mixité sociale prélevée, soit sur les transactions, soit sur le stock de logements de *standing* pour réaliser des logements sociaux et abordables dans ces territoires ;

Supprimer les niches fiscales dans l'immobilier et concentrer les avantages fiscaux sur les logements sociaux et vraiment abordables (bien en dessous des prix du marché) en accession comme en locatif.

POUR UNE GRANDE LOI FONCIÈRE / RESTAURER DU FONCIER PUBLIC

Bloquer les prix du foncier dans les secteurs voisins au moment du lancement d'opérations d'aménagement ou d'infrastructures qui donneront de la valeur aux terrains alentours ;

Redéfinir le droit de préemption afin d'y inclure la lutte contre la spéculation, la lutte contre la vacance, l'insalubrité et revoir les critères de prix d'expropriation ;

Revoir le fonctionnement des établissements publics fonciers pour baisser le coût du portage du foncier et rendre plus facile et rapide les opérations sur leurs terrains ;

Favoriser le développement des OFS (Offices Fonciers Solidaires);

Obliger les métropoles (voire les grosses agglomérations urbaines) à consacrer une part des droits de mutation à l'acquisition de réserves foncières.

UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE DU FONCIER PUBLIC

Établir une liste des terrains et propriétés à vendre par les différentes administrations et structures publiques dans les 5 ans, validée dans une loi de finances ;

Créer un dispositif national pour acheter au prix des domaines ces terrains aux différents propriétaires publics et les revendre aux opérateurs avec une décote ;

Confier aux organismes de logements sociaux tout foncier public, ou bénéficiant de financement public, s'il est utilisé pour réaliser des logements (même partiellement) ; chacune de ces opérations comprendra une part significative de logements sociaux (locatifs et accession) ;

Limiter et encadrer les VEFA.

PLANIFICATION TERRITORIALISÉE ET PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Vote régulier dans une périodicité à définir (tous les 2 ou 3 ans) dans chaque conseil municipal sur l'analyse des besoins ;

Vote d'une loi de programmation pluriannuelle, intégrant une logique de planification territorialisée, pour la résorption du mal-logement.

UN EFFORT MASSIF POUR PÉRENNISER LE MODÈLE FRANÇAIS DE LOGEMENT SOCIAL – CONSTRUIRE UN MILLION DE LOGEMENTS EN 5 ANS

Faire voter une loi-cadre sur l'avenir des HLM pour garantir la pérennité de ce modèle ;

Supprimer la RLS (improprement appelé « dispositif de réduction de loyer de solidarité ») ;

Interdire les ventes de logements sociaux (sauf à la marge) : la vente du parc ne doit pas être une méthode de financement des nouveaux logements ;

Maintenir la compensation aux communes de l'exonération de TFPB ;

Restaurer les aides à la pierre, pour produire de nouveaux logements et réhabiliter les anciens (thermique, sonore, etc.) ;

Inventer de nouveaux outils permettant de produire des logements sociaux de qualité dans le bâti ancien (cf. *Rebuilding*) ;

Instaurer des engagements précis, chiffrés, territorialisés et contrôlés **de baisser les loyers de sortie, de produire davantage de PLUS et PLAI** (logement très social) tout en adaptant la production de logements intermédiaires (PLS, PLI) là où ils sont indispensables, améliorer partout la qualité des services rendus, mieux associer les habitants.

RELANCER L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ : 200 000 LOGEMENTS EN 5 ANS

Cibler socialement les aides (revenus du foyer inférieur à 3 SMIC) et les renforcer lorsqu'il y a une véritable sécurisation de cette accession (accession mise en œuvre par les organismes HLM) ;

Doubler le PTZ sur tout le territoire national, porter la prime d'accession sociale à 20 000 €, développer les PSLA et les BRS, restaurer l'APL accession ;

Créer une foncière publique pour acheter les biens vacants dans les villes moyennes, bourgs et villages et les mettre à disposition gratuitement de foyers s'engageant à les réhabiliter aux meilleures normes environnementales et à y habiter durablement.

LE BRASSAGE ET LA MIXITÉ SOCIALE, PARTOUT

Accélérer et durcir la loi SRU en modulant le calcul des logements pour renforcer la part de logement très sociaux ; dans les communes qui sont éloignées du seuil de 25%, les maires perdront leurs compétences d'urbanisme et l'État reprendra la main ;

Instaurer un seuil minimal de places d'hébergement d'urgence et de solutions d'insertion dans le logement pour les plus fragiles dans les EPCI ;

Conditionner toute nouvelle opération d'activité et de bureau à la réalisation de logements (majoritairement sociaux), soit dans l'opération d'aménagement elle-même, soit dans un périmètre voisin, tout particulièrement dans les secteurs tendus métropoles et grandes villes ;

Engager un nouveau plan de renouvellement urbain, avec un vrai accompagnement social, éducatif et culturel, économique et de transports qui lui a toujours manqué.

UN SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Développer l'information de tous les citoyens sur la nécessité et la possibilité d'assurer la rénovation thermique de leur logement. Cette information doit être assurée non seulement par des permanences qui s'y consacrent mais également avec des stratégies pour aller vers les publics modestes, âgés ou éloignés ;

Assurer un accompagnement (qui pourra être réalisé par des acteurs agréés), allant du diagnostic à l'audit post travaux, en passant par le plan de financement et un suivi individualisé ;

Créer une plateforme digitale unique permettant à l'utilisateur d'être mis en relation avec son accompagnateur, de suivre l'évolution de son dossier, et aux intervenants (artisans, banques,...) d'instruire le dossier et d'y verser et prélever les financements grâce à un compte sécurisé ;

Généraliser les aides à la rénovation dès 5 000 € de dépenses pour tous les foyers, sauf les plus aisés et développer une avance des aides plus large ;

Établir un plan local de résorption des « passoires thermiques » et publier tous les 2 ans le bilan de ce qu'il reste à faire pour veiller à ce que la mobilisation soit pérenne et efficace ;

Obliger tous les propriétaires de logements de *standing* à atteindre, d'ici 4 ans, un niveau C de performance énergétique au minimum et sinon de les taxer lourdement.



La question des retraites ne touche pas uniquement les plus âgés. Chacun de nous est concerné, car c'est tout au long de la vie que la retraite se construit. La droite, d'Édouard Balladur à Emmanuel Macron, fait preuve d'une continuité déroutante : les retraites seraient, selon elle, un poids et coûteraient trop cher.

Face à ces attaques répétées, les Français ont démontré une vigilance constante. Pour autant, les risques s'accroissent car le mouvement social est sur la défensive, tandis que le néolibéralisme reste offensif. Nous devons retrouver le chemin des conquêtes et des droits nouveaux, plutôt que de nous faire les gardiens d'un temple que les marchands au pouvoir sont en train de saccager.

Nous n'acceptons pas plus la précarisation de l'emploi que la précarisation des retraites, à laquelle elle conduit. La platformisation de l'économie ou le retour du paiement à la tâche avec l'ubérisation mettent en péril le salariat et les acquis qui vont avec, des droits syndicaux aux retraites. Ces manœuvres pour détourner le droit du travail mèneront une majorité des travailleurs à une retraite famélique et injuste.

Si nous n'agissons pas, les inégalités de genre se répercuteront *ad vitam aeternam* : avec des retraites moindres pour les femmes ; un chômage de masse des plus de 50 ans qui se traduira par une amputation de leurs retraites du fait du recul de l'âge du départ ; un chômage de masse des moins de 30 ans qui grèvera le montant de leur retraite.

La reconquête du plein emploi est intrinsèquement liée au sauvetage de notre modèle social.

Le modèle par répartition français risque d'être livré pieds et poings liés au marché dans le but de privatiser d'éventuels profits. Nous croyons au contraire qu'il faut le préserver et le consolider. La marchandisation des mutuelles y a tué l'esprit coopératif. Le gouvernement avait tenté de faire passer sa réforme des retraites scélérate et antisociale pour une réforme universaliste.

Il a tenté de faire passer le nivellement généralisé vers le bas pour la promesse d'égalité et de justice de l'universalisme.

Voici nos propositions pour assurer une retraite juste et digne après une vie de labeur.

VERS UNE UNIFICATION PROGRESSIVE : UNE APPROCHE TRANSFORMATRICE

L'objectif serait d'intégrer l'ensemble des salariés du privé et du public ainsi que les non-salariés au sein d'un système unifié de retraite de base, avec **un droit au départ à la retraite à 60 ans**, en tenant compte comme aujourd'hui des annuités de cotisation pour l'ouverture des

droits et en calculant les pensions comme un pourcentage des revenus des meilleures années. Pour permettre l'intégration du secteur public à ce régime unifié, il conviendrait de **réduire fortement la période des 25 meilleures années, référence dans le secteur privé, indexer les rémunérations** passées sur l'évolution des salaires pour le calcul des retraites et **faire évoluer ensuite les pensions en fonction de ces mêmes salaires.**

DES MOYENS :

Rationaliser et unifier les avantages familiaux et les règles qui prévalent en matière de pensions de réversion ;

Rehausser le niveau de la retraite minimale comme il était prévu déjà de le faire depuis 2003 ;

Financer les différents éléments de solidarité du système à travers des moyens séparés et clairement identifiés ;

Prendre véritablement en compte les différences d'espérance de vie par CSP et revoir en profondeur les règles qui prévalent en matière de pénibilité ;

Revaloriser la pension de retraite pour invalidité et faire valoir tous ses droits avant l'âge légal de départ à la retraite.

Cela passe en particulier par la réintégration des quatre critères de pénibilité, prévus par la réforme de 2014 et exclus de la réforme gouvernementale ajournée : vibrations mécaniques, port de charges lourdes, postures pénibles et expositions aux risques chimiques. Cela passe aussi par l'abaissement des seuils pour la prise en compte de l'ensemble des dix facteurs de pénibilité.



La République française est fille des Lumières et de la Raison. Garantir l'émancipation individuelle et collective des citoyens est à la fois sa mission et la condition de son existence. Les évolutions technologiques, les transformations géopolitiques et économiques et la résurgence d'idéologies (religieuses et politiques) mortifères nous posent un défi majeur. **Plus que jamais, nous devons proposer les conditions permettant d'assurer un débat public fécond, de restaurer les conditions de l'exercice démocratique et d'assurer la liberté de conscience.**

Au premier rang de nos priorités, il y a l'École à laquelle nous consacrons un important chapitre. Garantir que les établissements scolaires restent « *l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas* », selon Jean Zay, et offrent à nos enfants l'instruction et la morale civique qui leur permettront de devenir des individus autonomes et responsables et des citoyens éclairés est indispensable. De même, l'illettrisme reste un frein majeur à la fraternité civique.

Les conditions du débat démocratique et de la cohésion civique du pays sont également bousculées par la force d'un capitalisme international, les conséquences de la révolution numérique ou la concentration inédite depuis la

fin de la deuxième guerre mondiale des médias français entre les mains de milliardaires.

Alors que refleurissent dangereusement les revendications identitaires qui divisent la société, la République doit rendre concrets les principes d'unicité et d'égalité de l'humanité. La société française est forte d'une formidable richesse qu'elle tient de la diversité des femmes et des hommes qui la composent et qui, chacun, apportent au collectif leur culture, leurs convictions, leurs engagements et leurs espoirs. Pour assurer l'expression de cette diversité, permettre la coopération de tous dans une société apaisée, et véritablement assurer la liberté de pensée, nos prédécesseurs nous ont transmis **la laïcité** comme **l'outil d'une triple libération : la libération du sujet accédant à l'indépendance intellectuelle et morale par l'exercice de la Raison ; la libération de l'État dégagé de la pression des religions et de leurs organisations ; la libération des religions échappant à la tutelle des autorités politiques qui voudraient en faire des instruments.**

La laïcité sépare strictement les espaces civiques régis par la loi commune des espaces privés qui ne dépendent que de la conscience personnelle. Elle permet à chacun de vivre librement selon ses convictions et d'en changer

quand on le veut. Elle permet le libre échange des idées dans un débat collectif dont découlera la loi commune.

L'attachement du Peuple français à la laïcité est réel. De multiples enquêtes l'ont montré. Pour autant, des forces de nature et d'origine diverses n'ont pas renoncé à la combattre. Il y a d'abord ses adversaires traditionnels qui n'ont pas renoncé à obtenir une politique néo-concordataire, stratégie largement partagée dans la hiérarchie de l'Église Catholique en France... Il y a ensuite

la pression exercée par l'islamisme pour imposer la reconnaissance de pratiques communautaristes, et parfois sectaires, étrangères à l'universalisme républicain. Enfin, certains dirigeants « accommodants » exercent un rôle délétère... dénonçant l'existence d'une discrimination religieuse fantasmée, ils sont trop souvent prêts à céder sur des principes essentiels, sans parfois même se rendre compte qu'ils assignent à résidence communautaire les populations défavorisées qu'ils prétendent défendre.

DES MOYENS :

UN PLAN CONTRE L'ILLETTRISME

Éradiquer l'illettrisme pour les jeunes sortis du système scolaire et les adultes à l'horizon 2027, en mobilisant les préfets, les missions locales, les PLIE et en utilisant un service national revu et corrigé ;

Mettre en place un **plan contre l'innumérisme**, l'illectronisme et pour l'inclusion numérique ;

Développer les structures d'alphabétisation et les cours de langue française pour les personnes non francophones.

RÉFORMER LE SYSTÈME MÉDIATIQUE

Rétablir la portée de la loi sur la séparation de la presse et **assurer l'effectivité de sa mise en œuvre en particulier au regard de la prise de contrôle des médias et des groupes de presse par des sociétés bénéficiant de la commande publique** ;

Réviser le mode de subvention publique à la presse en intégrant dans leur calcul le niveau de création originale (artistique ou journalistique).

ÉCRANS / RÉSEAUX SOCIAUX

Fin des écrans publicitaires dans les lieux publics (rues, gares, stations de transport en commun), y compris les écrans à l'intérieur des boutiques ;

Aucun écran présent au sein des crèches, écoles maternelles et élémentaires ;

« **Droit à la déconnexion** » des familles qui doivent pouvoir échanger avec les établissements scolaires sans passer par internet ;

Campagne de prévention au sein des établissements scolaires et structures d'accueil de jeunes;

Organisation de **débats publics sur la place du numérique** dans les villes (dans la rue, les bibliothèques, les écoles, etc.) avec des intervenants indépendants de tout conflit d'intérêt ;

Responsabiliser les grandes plateformes du numérique en les sanctionnant financièrement s'il y a harcèlement en ligne ou diffusion de fausse information.

PROMOUVOIR LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Appliquer la loi de 1905 (rien que la loi mais toute la loi) ;

Autoriser le droit à mourir dans la dignité, dont le suicide assisté et l'euthanasie ;

Supprimer le Concordat en Alsace-Moselle et les dispositions contraires à la laïcité dans les départements et régions d'Outre Mer ;

Rétablir et renforcer des outils et moyens nécessaires pour combattre les dérives sectaires comme la MIVILUDES ;

Interdire les écoles privées hors contrat ;

Former tous les agents de la fonction publique sur les questions de la Laïcité ;

Interdire le voilement des enfants (au nom de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de la lutte contre les dérives sectaires) ;

L'État et les collectivités doivent **donner à l'école publique**, avec des agents consacrés à ce type de mission, **les moyens d'assurer les sorties scolaires sur l'intégralité du territoire ;**

Réserver exclusivement les financements publics à l'école publique à l'issue d'un plan organisant le retour au principe « école publique : financement public ; école privée : financement privé » ;

Mettre en œuvre un **plan de relance de l'éducation populaire laïque dans l'ensemble de nos territoires ;**

Favoriser les chartes de la neutralité religieuse dans les entreprises qui le souhaitent ;

Promouvoir le respect de la liberté de conscience (pas seulement de croyance) en Europe.

LUTTER CONTRE LE RACISME ET TOUTES LES DISCRIMINATIONS

Permettre aux victimes de racisme, d'antisémitisme, de discriminations raciales ou de sexisme le **dépôt de plainte en ligne ;**

- Créer un musée de l'Histoire de la colonisation et un musée de l'Histoire de l'esclavage et des traites négrières** au sein de l'Hôtel de la Marine à Paris ;
- Financer les études sur les mécanismes de discriminations raciales** (création d'un fonds annuel d'1 M€) et les opérations de *testings* réalisées par des chercheurs et des associations ;
- Nommer au sein des CSE des référents aux questions de racisme dans l'entreprise sur le modèle des référents au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes ;**
- Mettre en une commission indépendante chargée, sous 6 mois, de faire des préconisations publiques** pour lutter contre le racisme, le sexisme et les discriminations de manière générale au sein des forces de l'ordre, revoir la philosophie d'engagement de la force publique et assainir les relations entre les forces de l'ordre et la population ;
- Créer un récépissé de contrôle d'identité ;**
- Rappeler par circulaire à tous les agents de la fonction publique leur responsabilité dans la prévention et la lutte contre les comportements racistes ;**
- Former les agents à accueillir les victimes de violence** en raison de leur couleur de peau, origine, religion, sexe, orientation sexuelle, sans ajouter de la violence institutionnelle à la violence subie ;
- Ajouter des mentions explicites sur la lutte contre le racisme dans le code de déontologie des agents de la fonction publique ;**
- Former obligatoirement les agents de l'Inspection du travail** à la question des discriminations raciales ;
- Étendre la possibilité pour les juges d'interdire l'accès aux marchés publics** pour les entreprises condamnées pour discriminations à l'embauche et au déroulement de carrière ;
- Obliger les professionnels de l'immobilier et des agents des organismes bailleurs à se former** à la prévention des comportements racistes, à la lutte contre les discriminations raciales et à la déconstruction des préjugés ;
- Engager une expérimentation de 2 ans, sur la base d'un protocole négocié avec l'USH, pour une attribution anonymisée des logements sociaux ;**
- Renforcer les moyens de PHAROS ;**
- Relever la dotation annuelle de la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT à 40 M€ ; le budget alloué aux services du Défenseur des Droits sera porté au même niveau.**

UNE FRANCE QUI CRÉE ET QUI INNOVE

L'économie devait être au service des hommes mais elle les a mis à son service.

L'exploitation capitaliste de la grande masse des travailleurs n'a pu être corrigée que par le mouvement ouvrier et les luttes pour l'égalité, la dignité ; c'est donc au prix de crises multiples et de combats souvent durs que la richesse produite par le travail des Hommes a été mieux partagée et répartie. Or l'équilibre fragile qui avait pu être mis en place dans un certain nombre de pays développés et démocratiques est aujourd'hui rompu.

La mondialisation a libéré le capital des contraintes que lui avaient imposé les travailleurs et les États. La surabondance des ressources financières conduit à une course acharnée à la profitabilité et à la surexploitation des ressources humaines et naturelles. **Au point que l'avenir même de l'humanité est aujourd'hui menacé.**

La promotion d'un nouveau modèle de production et la reprise en main par les êtres humains de leurs affaires passeront par des mobilisations et des combats. Une formidable prise de conscience est en cours, qu'il reste à orienter vers une transformation radicale de notre manière de produire et de consommer.

Cela ne saurait signifier la fin du progrès, comme les défenseurs de la croissance à tout prix nous le font croire, mais sa redéfinition.

Décarboner notre économie et nos sociétés supposera des innovations technologiques et plus encore sociales, des investissements dans les infrastructures comme dans les services publics et, enfin, une plus forte redistribution des richesses.



Hors parenthèse du « quoi qu'il en coûte », les États ont été contraints à toujours plus de restrictions budgétaires, tandis que le capitalisme accumule sans cesse plus de profits et pratique l'évasion fiscale à grande échelle. **L'idéologie néolibérale** – et sa variante juridico-politique européenne « ordo-libérale » – **a justifié ce recul des États au nom de la concurrence et du libre-échange.**

Mais la crise du Covid a remis sous les projecteurs la légitimité d'une action publique disposant de moyens suffisants pour se déployer. **Il est temps de récupérer le Capital.** Il est temps de retrouver du pouvoir.

Certes la présence de l'État au capital d'une entreprise ne garantit pas automatiquement de bonnes pratiques et la capacité de la puissance publique à s'opposer au départ des activités, au manque d'investissements ; cela dépend largement du taux de possession du

capital (en dessous ou au-dessus de 33% et des minorités de blocage) et de la volonté politique réelle de la puissance publique, mais, dans la plupart des cas, cela permet néanmoins d'anticiper l'évolution de l'entreprise et de veiller à son devenir.

Tout dépend aussi des représentants que l'État envoie dans ces conseils d'administration et le point de vue qu'ils y défendent : le meilleur cours de l'action pour satisfaire Bercy qui veut accroître les recettes immédiates de l'État ou l'avenir industriel et de l'emploi. Jusqu'à présent, la première préoccupation a prévalu avec des représentants du ministère des finances souvent complices de choix contestables au regard de l'intérêt national. C'est pourquoi il est essentiel de modifier radicalement la gouvernance publique et de confier à un vrai ministère de l'industrie cet enjeu.

DES MOYENS :

METTRE DES FREINS AUX EXCÈS DE LA FINANCE ET S'ATTAQUER À LA SPÉCULATION QUI ENRICHIT CERTAINS EN VOLANT LE TRAVAIL DES AUTRES

Par une loi bancaire qui :

taxera à 15% les bénéfices réalisés par les banques ;

interdira le trading à haute fréquence et l'échange de produits financiers toxiques afin d'éviter la ruine des épargnants, des ménages endettés et de limiter les bulles financières;

dotera l'État de moyens judiciaires et répressifs supplémentaires pour combattre la fraude et l'évasion fiscales ;

séparera banque de dépôt et banque d'investissement ;

interdira aux banques françaises d'exercer dans des paradis fiscaux ;

augmentera les impôts sur les placements spéculatifs, les transactions financières tout comme sur les paradis fiscaux, les GAFAM.

DANS LES ENTREPRISES

Au moyen d'un référendum populaire, fixer un **plafond aux rémunérations des actionnaires** ;

Limiter les écarts de salaire au sein d'une même entreprise : par exemple, avec une grille de 1 à 20. Au-delà, il n'y aurait pas de déduction possible sur l'impôt sur les sociétés.

RÉFORMER LA FISCALITÉ POUR LE PARTAGE DES RICHESSES ET LE SOUTIEN À LA PRODUCTION

Augmenter les prélèvements sur les bénéfices distribués et baisse pour les bénéfices réinvestis et pour les entreprises (notamment les PME) produisant en France et particulièrement exposées à la concurrence internationale ;

Augmenter la progressivité de l'Impôt sur les Revenus sur les plus hauts revenus ainsi que sur la fiscalité des donations et héritages et de la vente des biens immobiliers supérieur à 2M€ ;

Revenir sur la suppression de l'ISF en révisant l'impôt sur les fortunes immobilières pour y réintégrer une partie des valeurs mobilières et financières.

Remplacer les cotisations patronales par une cotisation progressive sur la valeur ajoutée ;

Une fiscalité écologique :

> en remplacement de la TVA, un impôt à la consommation calculé en fonction du bilan carbone des produits OU une taxe carbone/environnement/santé, au stade de la production ;

> taxation des produits importés sur la base du bilan carbone, des kilomètres parcourus, taxation des transports maritimes et de fret aérien.

RESTAURER LA PUISSANCE DU CAPITAL PUBLIC ET COOPÉRATIF

Dégager des moyens substantiels pour **tripler en 5 ans notre capital public** (c'est le moment de le faire car les taux d'intérêt sont bas, les actions peu chères). C'est un élément important d'un plan de relance qui n'appauvrirait pas l'État car il s'agit d'actifs, qui dans bien des cas rapportent chaque année des sommes substantielles ;

Prévoir la capacité à **lancer rapidement des nationalisations temporaires** pour assurer les transitions (trouver des repreneurs, réorganiser l'activité, stopper les prédatations, empêcher la vente...);

Stopper les privatisations (ADP, Françaises des Jeux...) et **renationaliser les sociétés d'autoroute** ;

Transformer des aides ou prêts aux entreprises en prise de capital (banques, Air France, etc.) ;

Permettre à la BPI de prendre des parts en capital, en particulier pour aider au démarrage de nouvelles activités ou développement et arrêter d'obliger que d'autres banques s'engagent pour soutenir le projet ;

Renforcer les capacités des collectivités locales, en particulier des régions, **de pouvoir entrer au capital des entreprises.**



La plupart des pays développés ont connu un phénomène de désindustrialisation, lié au libre-échange et à sa nouvelle division internationale du travail, mais force est de constater que **cette désindustrialisation a été beaucoup plus massive en France.**

Selon les rapports officiels, la fiscalité et le coût du travail auraient conduit les grandes entreprises à délocaliser au lieu d'investir sur le territoire national. Mais **en réalité, ce sont surtout l'abandon de la politique industrielle et des arbitrages européens défavorables qui ont aggravé le phénomène.**

Notre réindustrialisation exige de franchir des paliers technologiques et environnementaux. Mais « produire en France » suppose aussi la production d'innovations sociales, pour tourner davantage l'économie vers ce qui est utile et porte un progrès écologique et humain. À ce titre, l'économie sociale et solidaire (10% du PIB, 14% des emplois privés) doit jouer un rôle de premier plan.

Au-delà de la reprise des 34 plans stratégiques abandonnés par Macron en 2014, des plans de

filières, secteurs par secteurs, doivent être préparés avec les acteurs concernés, tant pour favoriser les mutations indispensables que pour envisager les relocalisations, en réorientant toute une série d'interventions publiques (allègement de cotisations, CICE, crédit impôt recherche, amortissements pour modernisation, etc.), des financements dans la recherche, la formation, des commandes publiques, aides aux exportations...

Pour cela, **il faudra un ministère de l'industrie et une administration de mission puissante et motivée, indépendants de Bercy, avec des budgets et outils spécifiques, mais aussi des relais territoriaux** dans chaque département. Il pourra faire émerger les nombreuses initiatives locales qui peinent actuellement à se concrétiser, en particulier celles de PME ; il accompagnera la transition écologique, les conversions, le développement et l'accroissement des capacités à exporter. **Partons du principe qu'aucun site industriel n'est périmé et ne doit fermer : il faut le sauver, le transformer !**

DES MOYENS :

RECONQUÉRIR NOS CAPACITÉS INDUSTRIELLES

Se libérer des accords de libre-échange, qui mettent en danger la production française au profit d'importations de qualité médiocre et polluantes (notamment le CETA et l'accord avec le Mercosur) ;

Appliquer une taxe à l'importation sur les produits fabriqués ne respectant pas nos normes sociales et environnementales ;

Développer le volet français d'un futur "Buy European Act" ;

Créer un haut-commissariat à l'économie numérique avec une mobilisation massive de financements publics et privés ;

Créer un programme national d'intelligence économique, piloté par un secrétariat général rattaché au Premier ministre, pour mettre un terme à l'absence d'anticipation et de protection face à ces menaces contre notre souveraineté économique et nos emplois ;

Appliquer strictement et de manière offensive le décret "Montebourg" sur les investissements étrangers :

- > en l'activant de façon pérenne et définitive comme en Allemagne, lorsque les 10% de droits de vote sont atteints ;
- > en exprimant des refus explicites et préalables d'autorisation d'investissement ;
- > en dotant l'État d'un pouvoir de préemption sur l'immatériel en cas d'infraction ;
- > en débloquant des crédits budgétaires spécifiques et des équipes renforcées pour contrôler les engagements des entreprises étrangères ;

Relancer dès 2022 les 34 plans stratégiques abandonnés à l'automne 2014 par Emmanuel Macron ;

Organiser avec les partenaires sociaux des plans de filières pour préparer les mutations dans les secteurs existants (notamment en lien avec la transition écologique) et les relocalisations (en réorientant les aides publiques) ;

Créer un fonds d'accompagnement des reprises ou création d'entreprises par les salariés en particulier sous forme de coopératives (capital de portage transitoire, basculant progressivement vers l'actionnariat coopératif) ; interdire le départ des machines-outils si les salariés veulent reprendre l'activité ;

Exiger la **révision de la directive européenne « aides d'État »** et « profiter » de cette période exceptionnelle pour **déclarer sa suspension**, façon unilatérale si besoin ;

Lancer des grands plans d'investissements publics pour répondre à des besoins essentiels pour nos concitoyens, qu'ils concourent avec la qualité des services publics à la performance économique du pays, et qu'ils sont indispensables à la réussite de la transition écologique du pays, avec notamment :

- > **le retour du rail et du ferro-routage ;**
- > **installation de bornes électriques partout et le développement des véhicules électriques ou hybrides** (rendre obligatoire dans toutes les structures publiques l'achat de tels véhicules) ;
- > **installation du haut débit partout très vite** et des espaces numériques et de *co-working* sur tout le territoire ;
- > **restauration de l'excellence de notre réseau d'eau potable** et des réseaux d'assainissement et eaux pluviales ;
- > **rénovation énergétique de tous les bâtiments publics et des logements ;**
- > **remise en état de sécurité de toutes les infrastructures en particulier des ponts...**

RENFORCER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Tendre vers un objectif 15% du PIB pour l'ESS au sein de l'économie nationale ;

Renforcer l'accès de l'ESS aux marchés publics ;

Développement de stratégies de filières prioritaires durables dans les domaines où l'ESS a une certaine force (recyclage, alimentation durable, transition énergétique) ;

Faire un bilan de l'application de la loi de 2014 afin de poursuivre la reconnaissance de ce secteur comme outil de relocalisation et de développement économique local ;

Accompagner les structures, en particulier associatives, qui passent trop de temps sur les démarches administratives ;

Professionnaliser les acteurs par des formations adaptées à leur fonctionnement ;

Clarifier le cadre des nouveaux modes de financement par les plateformes de *crowdfunding* ;

Revoir les critères de soutien aux fabriques de territoire, lieux ressources pour les tiers lieux, mais trop souvent réduits à des espaces de *co-working* ou de formation ;

Rendre lisible le rôle des associations et de leurs bénévoles par une nouvelle charte d'engagements.



Il n'y a plus de véritable politique de l'emploi en France. Celle-ci se confond depuis maintenant de nombreuses années avec l'idée simpliste qu'il suffirait de baisser les coûts de production pour que le taux de chômage diminue.

On assiste ébahi à un empilement de mesures visant à réduire le « coût » du travail (CICE, Pacte de responsabilité, etc.) sans que cela ait d'effet pérenne sur le marché de l'emploi. Plutôt que de continuer dans cette voie, **la crise actuelle nous fournit l'opportunité d'entamer une bifurcation dès 2022 : il ne**

s'agit rien de moins que **construire une nouvelle stratégie économique** dont les deux piliers seront la réduction du temps de travail et la création d'emplois de qualité dans les secteurs de la reconstruction écologique et du lien social.

La question de la répartition du travail et de sa valorisation se pose également avec une intensité croissante.

Révolution numérique et persistance du chômage nous mettent face au défi de trouver une configuration du marché de l'emploi qui ne soit excluante pour personne.

DES MOYENS :

RÉMUNÉRER LES TRAVAILLEURS

Le SMIC sera porté à 1 400 € nets dès le début du quinquennat pour atteindre progressivement 1 600 € à la fin du mandat ;

Fixer les salaires sur une échelle de 1 à 20, au sein d'une même entreprise ou d'un même groupe. Au-delà de cet écart, les rémunérations ne pourront être déduites de l'impôt sur les sociétés ;

Plusieurs mesures seront prises pour **assurer une marche effective vers l'égalité salariale entre femmes et hommes**, proclamée par le droit du travail mais en réalité non garantie :

- > supprimer les exonérations de cotisations patronales aux entreprises ne respectant pas leurs obligations en matière d'égalité salariale ;
- > renforcer les contrôles sur les temps partiels, les CDD et l'intérim ;
- > renforcer les exigences de l'index de l'égalité salariale, désormais obligatoire dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés, notamment en obligeant à déclarer les différences de rémunération supérieures à 10%;
- > créer d'autres indicateurs, notamment pour l'emploi handicapé, afin de contraindre les entreprises à leurs obligations d'emploi, et renforcer les contrôles par l'administration ;
- > engager une négociation spécifique interprofessionnelle et dans la fonction publique pour revaloriser les métiers fortement féminisés comme c'est le cas dans les secteurs médical, médico-social, de la solidarité ou de l'enseignement mais pas seulement ;
- > établir des obligations pour les entreprises en matière de parité dans les organes de direction des entreprises et dans l'encadrement ;
- > mettre en place un vrai congé deuxième parent, obligatoire, garanti en rémunération, allongé sur 16 semaines – dont 8 obligatoires – et pris en même temps que le congé maternité.

PROTÉGER ET GARANTIR LA DIGNITÉ DES TRAVAILLEURS

Réduction du temps de travail : 6ème semaine de congés payés et négociation de la semaine de 32h ;

Abroger les lois Travail et les accords de compétitivité « offensifs » ; rétablir les CHSCT et les délégués du personnel ;

Mettre fin au plafonnement des indemnités et aux barèmes prud'hommaux ;

Revoir le dispositif d'assurance-chômage notamment en intégrant davantage les risques pour **prévenir et limiter les comportements non responsables des entreprises par des pénalités spécifiques et dissuasives** (plans sociaux "boursiers", recours excessif aux contrats courts, etc.). **Tenir compte de la situation spécifique des intermittents de l'emploi ;**

Relancer la progressivité des cotisations en fonction de la valeur ajoutée dégagée par l'entreprise ;

Mettre en place une **garantie d'emploi, passant par un État employeur en dernier ressort des chômeurs de longue durée et la mise en œuvre effective d'un droit opposable ;**

Restaurer la hiérarchie des normes et le principe de faveur dans l'ensemble des négociations professionnelles ;

Supprimer le plafonnement des cotisations sur les hauts salaires ;

Rendre obligatoire la présence de **50% de représentants des salariés avec voix délibérative dans les conseils d'administration et de surveillance des grandes entreprises ;**

Renforcer les moyens de l'Inspection et de la Médecine du travail ;

Dans le cas d'une faillite ou d'une cessation d'activité, **accorder la priorité aux projets de reprise défendus par les salariés ;**

Requalifier en contrat de travail salarié la fausse situation d'auto-entrepreneurs des plateformes type Uber et offrir une protection adaptée à ces travailleurs précaires ;

Reconnaître les activités non cotisantes et ouvrir un droit à la retraite minimale pour les périodes de pratiques de ces activités (activités agricoles, bénévolat national ou international, lancement d'activités entrepreneuriale ou artisanales, mère ou père au foyer...) ;

Revaloriser le statut de travailleurs handicapés au sein de l'entreprise en passant le nombre de personnes handicapées dans les entreprises de plus de 20 personnes de 6 à 10% ;

Initier un véritable changement de regard sur les travailleurs handicapés au sein de l'entreprise en **développant leur formation, en adaptant les postes tout au long de la carrière ;**

Mettre en place une **politique du crédit bancaire indexant les taux au niveau d'investissement de l'entreprise** en matière d'emploi, de formation, de recherche et d'augmentation des salaires ;

Rénover le dialogue social en élargissant les thèmes imposés par la loi (le minimum législatif étant souvent devenu le maximum réel) et en incluant un agenda social national adaptable pour les entreprises de taille moyenne ;

Encadrer le droit de licencier après 50 ans dans les grands groupes par un contrôle de l'autorité administrative avec pénalité sauf disposition en faveur de mentorat/tutorat.

ASSURER L'AVENIR PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE

Créer des postes et inciter au recrutement dans les secteurs d'avenir : emplois verts, emplois du soin, emplois du numérique... ;

Mettre en place une **garantie "premier emploi"** s'appuyant sur les services publics, les associations et les entreprises avec versement du RSA au jeune pendant la première année d'emploi et prise en charge par l'employeur de l'écart entre RSA et SMIC pendant cette année;

Engager un vaste **plan d'embauche des jeunes de moins de 25 ans dans le secteur public** ;

Valider les années d'études, de stage, d'apprentissage et des périodes d'inactivité forcée dans le calcul des droits à retraite ;

Créer une grille de rétribution des stages, évolutive en fonction de la durée du stage et du niveau de qualification du stagiaire, dont la base minimum aurait pour hauteur 50% du SMIC;

Faire bénéficier aux jeunes en alternance de la gratuité des frais d'inscription, des frais d'équipement, de scolarité et de transport **et assurer une rémunération au minimum égale au SMIC.**



CULTIVER L'AVENIR

Agriculture et alimentation sont intimement liées aux défis actuels de notre société. La transformation de notre système passe par une remise en cause de notre modèle agricole, qu'il faut libérer de la pression des marchés mondiaux et de la rentabilité du capital.

Le modèle agricole que nous défendons sera émancipateur et rémunérateur pour les agriculteurs. Il sera protecteur de l'environnement et des écosystèmes. Il sera garant du droit à une alimentation saine et nutritive. Il sera acteur majeur du dynamisme économique de nos territoires.

Ce modèle a pour objectif la souveraineté alimentaire. Pour cela, la réappropriation de l'alimentation par les citoyens et le retour d'un État stratège sont des conditions indispensables.

Nous engagerons donc une planification agricole et alimentaire démocratique. Celle-ci mènera à la **re-territorialisation de nos systèmes agricoles et alimentaires. Garante d'une meilleure accessibilité à une alimentation saine, elle permettra aussi la redynamisation des campagnes et le regain d'attrait pour le métier d'agriculteur.** Ce plan national doit également remettre en cause les politiques agricoles et commerciales de l'Union Européenne et réintroduire un protectionnisme de notre agriculture.

Appliquer à la forêt les codes de l'entreprise capitaliste traditionnelle, sa gestion du temps court et ses objectifs de spéculation financiers c'est aller à rebours de ses besoins, c'est mépriser le génie végétal et manquer de respect envers ceux qui la connaissent et qui la soignent.

DES MOYENS :

PLANIFIER LA TRANSITION AGRICOLE POUR UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Construire un plan national d'orientation agricole et alimentaire par l'accompagnement des pouvoirs publics et la concertation multi-acteurs pour répondre aux contraintes techniques et économiques de la transition ;

Harmoniser les leviers d'action régionaux en lien avec les systèmes agricoles et alimentaires, tels que les plans régionaux d'agriculture durable (PRAD) et les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET);

Établir un processus démocratique d'orientations des systèmes agricoles et alimentaires territorialisés mettant en cohérence les capacités de l'ensemble des acteurs du territoire et les attentes des consommateurs ;

Appuyer les Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) en cohérence avec les PRAD afin de construire des systèmes agricoles et alimentaires prenant en compte les spécificités des différents territoires au sein même d'une Région ;

Engager une bataille européenne pour la reconnaissance du critère circuit court couplé au principe de proximité dans les appels d'offres ainsi que le principe de souveraineté alimentaire au niveau mondial.

FAVORISER LA TRANSFORMATION AGROÉCOLOGIQUE

Renforcer la recherche dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. Engager des voies de transition, proposer et poursuivre des solutions techniques ;

Donner les moyens humains, financiers et techniques aux services territoriaux publics accompagnant au quotidien les acteurs des systèmes agricoles et alimentaires ;

Orienter les formations des professionnels de l'agriculture vers les pratiques agroécologiques ;

Favoriser la diffusion des innovations et des pratiques entre les agriculteurs, grâce à des groupements d'innovation de type Groupement d'intérêt économique et Environnemental (GIEE), soutenus techniquement et financièrement par les pouvoirs publics ;

Défendre la dignité des agriculteurs en accompagnant le rééchelonnement de leurs dettes, notamment lorsque celles-ci sont un obstacle à la transformation agroécologique. Annulation des intérêts sur les différentes annualités rééchelonnées ;

Favoriser les investissements nécessaires à la transformation agroécologique par des exonérations d'impôts et des prêts garantis par l'État à taux zéro ;

Fixer des prix rémunérateurs, sans menacer l'accessibilité alimentaire, en engageant des concertations pluriannuelles (avec ajustements annuels) entre les acteurs des systèmes agricoles et alimentaires, y compris les consommateurs. Encadrement des marges par les pouvoirs publics ;

Mutualiser les travailleurs et encadrer les contrats des saisonniers : pour sécuriser l'emploi et permettre aux agriculteurs de faire face aux pics de travail, de pouvoir être remplacés lors de congés ou d'arrêts maladies.

FAVORISER LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS & L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS

Protéger le foncier rural. Renforcer l'action des Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), et la transparence de leur fonctionnement.

Hormis pour les transmissions familiales, tout le foncier rendu disponible sera gelé et inscrit sur le Répertoire Départ Installation accessible à tous.

Augmenter les indemnités de retraite des agriculteurs : revoir le système de retraite agricole pour le rapprocher du système général ;

Faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs en agroécologie par le rachat public des terres agricoles en friche (plus de 3 ans) et la contractualisation de baux environnementaux ;

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE PUBLIQUE D'OFFRE ALIMENTAIRE

Engager un plan pour qu'à la fin du quinquennat on mange dans toutes les cantines scolaires 100% français, bio et/ou régional ;

Donner les moyens et les outils aux collectivités territoriales pour construire des systèmes agricoles et alimentaires efficaces et autonomes sur les territoires. Mobiliser à cette fin la commande publique ;

Généraliser l'information et l'éducation alimentaire, primordiales dans la transformation de nos régimes alimentaires. Développer dans les écoles une éducation à l'agriculture et à l'alimentation ;

Encadrer la publicité sur les produits ultra-transformés notamment pour les enfants ;

Garantir la traçabilité précise des produits alimentaires et obliger les distributeurs à faire apparaître la mention "ultra-transformé" sur les produits qui le sont ;

Instaurer un critère d'impact environnemental des produits alimentaires. L'État accompagnera les entreprises dans cette évolution ;

Expérimenter un pass alimentaire de 150€ par mois, semblable aux allocations familiales qui permettrait d'acheter divers produits alimentaires et des légumes dans des circuits courts dédiés.

RESTAURER UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE LA FORÊT

Reconstituer une nouvelle forêt primaire européenne aux frontières de la France ;

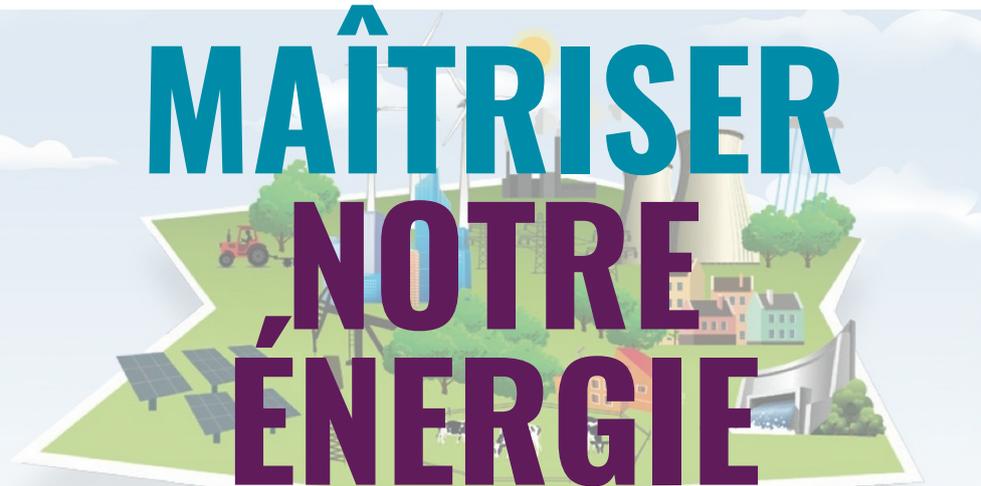
Mettre fin à la logique de privatisation rampante de l'ONF ;

Interdire les coupes rases sur des surfaces excessives. Interdire la monoculture forestière et encourager la diversité biologique et la présence d'essences résilientes ;

Obliger les entreprises ayant une empreinte écologique sur les forêts à communiquer leurs données concernant leur impact sur la déforestation mondiale ;

Rédiger une nouvelle Directive européenne sur les sols afin de nous préserver en amont des risques de modification du milieu, en Europe comme dans les pays tiers avec qui l'on commerce.

MAÎTRISER NOTRE ÉNERGIE



Avec une politique résolument orientée vers la lutte contre le réchauffement climatique, **il est possible de créer des millions d'emplois-climat dans les années qui viennent.** Il faut immédiatement orienter les plans de relance afin que toutes les activités ou secteurs soient favorables au climat, orienter les subventions vers les personnes socialement les plus en difficulté, travailler à des plans de reconversion industrielle et professionnelle pour les secteurs qui vont connaître le plus d'impacts.

POUR UNE FRANCE SANS PÉTROLE EN 2040

Il y a urgence à accélérer la transition vers une économie bas carbone, car le risque de voir l'offre mondiale de pétrole se réduire déjà d'ici 2025 est grand. Le constat n'est pas nouveau : en déclin systématique, la production de la moitié des pays qui alimentent le continent européen se heurte à ses limites géologiques. La contraction du volume d'approvisionnement pourrait atteindre 8% en 2030.

La crise sanitaire vient évidemment perturber les prévisions, mais elle pourrait n'être qu'un court répit au milieu d'une demande globalement en hausse constante.

Mais les mesures techniques et politiques pour sortir du pétrole font défaut. Le marché des droits carbone est insuffisant pour accélérer la fermeture des centrales au charbon, le secteur aérien bénéficie toujours d'une exonération sur

le kérosène, et plus de 30 000 porte-conteneurs continuent de carburger au fuel lourd pour acheminer les importations vers le vieux continent.

Seule la voiture électrique, qui offre des perspectives attirantes tant en termes de création d'emplois que de capacité à réduire nos émissions de CO₂, bénéficie de mesures encourageantes dans un nombre croissant de pays. Les États qui auront investi massivement dans la mobilité électrique réussiront ainsi à se mettre en partie à l'abri d'une raréfaction du pétrole, et donc d'une possible hausse soudaine des prix de l'or noir. Mais **si nous voulons sortir du pétrole et de l'énergie carbonée à l'horizon 2040, nous devons conserver un mix énergétique alliant énergies renouvelables (dont l'hydraulique) et énergie nucléaire.**

Nous pourrions progressivement redéployer 45 milliards d'euros de facture pétrolière que nous importons et brûlons. Mais soyons lucides : **remplacer l'essence par l'électricité, le plastique par le bois et le carton, le fioul par les pompes à chaleur, demandera des investissements de remplacement considérables que nos acteurs économiques privés sont incapables de mobiliser seuls sans une planification écologique orchestrée par l'État.** Nous avons tout intérêt à nous y mettre au plus tôt.

DES MOYENS :

Mettre en place des **conférences de filières, notamment dans l'hydrogène et le solaire** ;

Créer 200 000 emplois en 20 ans dans les filières des énergies renouvelables : L'objectif est bien de créer plus de 200 000 emplois dans les 20 ans dans les différentes filières ENR en générant un investissement de plus de 100 Mds€, partiellement à la charge du budget de l'État; nous réviserons en conséquence la programmation pluriannuelle de l'énergie afin de donner cette impulsion décisive et d'encourager l'innovation permettant de faire de la France un pays en pointe dans ce domaine ;

Programme d'achat public de véhicules électriques et hybrides, avec un renouvellement total de la flotte en 5 ans et un investissement massif dans l'installation d'une infrastructure de recharge dans tout le pays (10 Mds€) ;

Un plan spécifique sera établi pour la rénovation des centres-bourgs ou des villes moyennes car, dans ces territoires, l'autopartage et le développement de l'électrique peuvent contribuer au désenclavement et à la revitalisation ;

Contraindre les entreprises à réduire leurs émissions :

- > pour les grandes entreprises, en conditionnant les aides publiques à l'engagement environnemental ;
- > Développer le soutien à la création d'emplois écologiques dans le secteur privé ;
- > Développer les dispositifs de soutien au secteur privé contribuant à la création d'emploi de qualité en particulier dans les secteurs de la transition écologique et dépasser l'opposition entre protection du climat et perte d'emplois ;

Mettre en place un plan d'économie d'énergies en régulant fortement les éclairages publics, industriels et commerciaux

Retour à la Nation des moyens de production d'énergie et de distribution des eaux :

- > Nationaliser EDF, Engie, et Areva, et créer un pôle public de l'énergie ;
- > Nationaliser Veolia et Suez, créer un pôle public de l'eau qui favorisera la création de régies publiques locales de l'eau.

Il faut protéger ces secteurs des logiques de rentabilité qui se font sur le dos des usagers et ainsi amorcer l'indépendance de notre secteur énergétique.

Investir pour développer un réseau ferroviaire capable d'assurer le fret ferroviaire et les trains de nuit sur le territoire et ses connections avec les pays européens voisins ;

Créer et organiser une filière technique d'isolation des bâtiments. Il s'agit d'une filière hautement technique qui exige des formations adéquates, une connexion étroite tant avec les fabricants de matériaux de construction qu'avec les entreprises de BTP et les architectes ;

Développer un corps d'État capable d'édicter les normes dans ce domaine, ainsi que de contrôler la qualité et l'efficacité des travaux d'isolation effectués ;

Planifier un programme national d'isolation avec ses différentes déclinaisons – logement individuel, logement collectifs (cf. Chapitre « Bien se loger », bureaux, bâtiments industriels, bâtiments publics) avec des échéances, des points d'étapes et une présentation annuelle des progrès devant le Parlement.



Réchauffement climatique, pandémie, stagnation économique, terrorisme, inégalités culturelles, sociales, territoriales, crispations religieuses, Europe en panne, paysage diplomatique mouvant... La France fait face à des défis extraordinairement complexes dans un environnement toujours plus incertain. **Jamais sans doute, nous n'avons autant eu besoin de l'éclairage de nos chercheurs, du regard des scientifiques pour affronter l'avenir et reconstruire un projet collectif.**

Mais en France, encore plus qu'ailleurs, les sphères administratives, politiques et économiques sont déconnectées du milieu de la recherche. Les élites dirigeantes, formées sans jamais être confrontées au doute, sont enfermées dans leurs certitudes, incapables de voir en la recherche autre chose qu'un outil au service de leur autorité. Les politiques publiques ne sont évaluées qu'au seul prisme de la Cour des Comptes ; dans un parallèle saisissant, les empereurs du CAC 40 jouent au mécano industriel en toute méconnaissance de la valeur scientifique des filiales qu'ils achètent ou revendent...

Pourtant, prix Nobel et médailles Fields viennent régulièrement récompenser nos chercheurs. Chaque année le CNRS attire un tiers d'étrangers parmi ses nouveaux

chercheurs. Mais les entreprises françaises continuent à regarder passivement Apple et Google recruter nos meilleurs docteurs en informatique ; les dirigeants français laissent vendre Arcelor à Mittal, Alcatel à Nokia, Essilor à Luxottica : avec ces entreprises s'évanouit tout un patrimoine scientifique, des portefeuilles de brevets, fruits de décennies de collaboration avec la recherche publique.

Depuis le sommet de Lisbonne en 2002, les dirigeants européens prétendent faire advenir en Europe une société de la connaissance, consacrer 3% du PIB à la recherche et au développement (R&D). La réalité est autre : il en est allé de la recherche comme de l'économie et de la politique ; la science n'a échappé ni à l'austérité, ni à la bureaucratie et encore moins à la novlangue managériale.

Au soir du quinquennat Macron, une évidence s'impose, la France a baissé la garde : on y fait de la recherche avec moins de chercheurs, moins de doctorants, moins de moyens.

Il y a 20 ans, Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel-Alstom, rêvait d'entreprises sans usines. Dans ce songe néo-colonialiste, les ouvriers et techniciens des pays émergents devaient se contenter de fabriquer, quand nous autres des pays plus développés aurions désigné et dirigé..

Le rêve de Tchuruk s'est réalisé mais il a tourné au cauchemar : ni Alcatel, ni Alstom ne font plus partie du patrimoine industriel Français. Quant aux Indiens, aux Coréens, aux Chinois ou aux Brésiliens, certes ils fabriquent... Mais surtout ils investissent massivement dans la R&D quand nos propres dépenses stagnent depuis des années autour de 2,2 % du PIB. Pour redonner à la France son rang technologique et retrouver une ambition scientifique, il faut changer de politique. Ne pas céder au court-termisme et autre bougisme ; investir à long terme ; donner aux chercheurs le temps et les moyens de travailler ; simplifier les structures et rompre avec la fuite en avant néo-managériale et le culte de la compétition.

Au niveau individuel, les chercheurs passent un temps croissant à chercher... de l'argent pour travailler (en écrivant des projets, en lisant et en évaluant les projets de leurs collègues), le plus souvent en pure perte. Au niveau organisationnel, les structures administratives n'en finissent plus de s'empiler : à force de créativité technocratique débridée et de course à la plus grosse université, les structures sont devenues obèses, leurs gouvernances autoritaires et l'embolie bureaucratique menace. **Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche tente de mettre en œuvre une politique sans moyens financiers** (la « préparation » et le débat parlementaire sur la LPPR l'ont ô combien confirmé) ; le commissariat général aux investissements distribue ses crédits sans contrôle démocratique. Il est devenu urgent de simplifier le système, d'interrompre une logique folle et de permettre au milieu académique de renouer avec un fonctionnement démocratique et paritaire.

Comme la politique ne saurait se réduire à l'économie, la science n'est pas que technologie, la connaissance pas seulement prétexte à la croissance. **La recherche de sens, en sciences humaines ou en sciences dures, l'apprentissage du doute méthodique et le respect des savoirs comme des savoir-faire sont autant de piliers sur lesquels peuvent se construire culture citoyenne et souveraineté populaire.** Au-delà de l'investissement financier, il faut remettre les sciences au cœur de la société, apprendre à mieux faire dialoguer citoyens et chercheurs, rendre les sciences à la culture populaire.

De la même manière qu'il est urgent de désencastrer la société de l'économie, il importe de s'extraire du modèle managérial de la recherche et de son triptyque « défiance, concurrence et bureaucratie ». Dans une tribune récente au *Monde*, le chercheur Romain Brette l'explique bien : organiser la recherche, c'est d'abord concevoir des structures propices au déploiement de l'éthique intellectuelle, à la collaboration, au développement de collectifs de recherche. Cette ambition s'oppose à la logique actuelle, qui consiste à concevoir des structures d'incitation – incitations financières et sanctions, couplées à des indicateurs à optimiser. **La défiance du pouvoir envers son système de recherche est telle qu'après avoir sélectionné les chercheurs sur les critères les plus exigeants, il laisse la majorité d'entre eux sans moyens pour développer leurs projets et ne leur propose que l'équivalent d'une loterie absurde pour accéder au matériel nécessaire.** Notre Nation ne saurait se passer de culture, elle ne peut pas plus se passer d'une recherche libre et autonome : nous proposons donc d'inverser la logique pour retisser la confiance entre recherche et société.

DES MOYENS :

UN CHOC DE CONFIANCE POUR LA RECHERCHE PUBLIQUE

Un objectif : 1 % du PIB pour la recherche publique en 2027. Il s'agit d'ajouter chaque année 2 Mds€ supplémentaires au budget de la recherche publique (DIRDA*) qui représente aujourd'hui 0,76 % du PIB pour le porter de 17,9 à 28 Mds€ en fin de quinquennat ;

Embaucher 2 000 chercheurs par an dans les établissements public à caractère scientifique et technologique (EPST : CNRS, INSERM, INRA, INRIA...) et les EPIC (CEA civil, IFREMER, CIRAD...) et revaloriser leurs carrières dégradées** ;

Redonner aux universités et aux organismes de recherche les moyens de leur politique scientifique (augmentation des crédits récurrents des laboratoires, financements doctoraux et post-doctoraux) ;

Financer 2 000 thèses de plus par an.

SIMPLIFIER LES STRUCTURES ET LE FONCTIONNEMENT DE LA RECHERCHE

Redonner au gouvernement la pleine maîtrise de sa politique de recherche en réintégrant les crédits des plans d'investissement d'avenir (PIA) dans le périmètre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Allouer l'essentiel des moyens de recherche de manière récurrente et faire du recours au financement sur projets l'exception et plus la norme ;

Suspendre les processus de fusion administrative des établissements universitaires. Consulter les acteurs du système académiques pour faire émerger localement des organisations pertinentes pour la recherche et l'enseignement supérieur favorisant interactions et coopérations plutôt qu'une compétition stérile entre sites.

*Dépense Intérieure de Recherche Des Administrations.

**Un chercheur touche en moyenne 18 000 € de moins par an qu'un fonctionnaire de grade équivalent d'un autre ministère. Rapport de la Cour des Comptes – Carrière des chercheurs (2015).

ENCOURAGER PLUS RATIONNELLEMENT LA RECHERCHE PRIVÉE

Redimensionner et rationaliser le Crédit Impôt Recherche (CIR) :

> Redimensionner : Il convient a minima de distinguer l'outil de soutien aux entreprises de l'outil de politique d'incitation à la R&D. Afin d'éviter les effets d'aubaine et l'optimisation fiscale, nous proposons de calculer le CIR non sur les dépenses de recherche mais sur leur augmentation ;

> Rationaliser : malgré son caractère massif et non spécifique, sa nature administrative et scientifique du CIR rend sa gestion complexe et incertaine pour les entreprises. Nous redéfinirons son assiette sur des critères clairs et objectifs : le nombre de docteurs dans l'entreprise, le nombre de docteurs embauchés dans l'année, le chiffre des contrats de recherche passés avec des laboratoires publics, etc.

Promouvoir l'emploi des docteurs dans le secteur privé : C'est une spécificité française : nous manquons de personnels formés par la recherche et à la recherche dans les entreprises ainsi que de réseaux connectant celles-ci au milieu académique. La R&D française en pâtit. Il faut donc corriger cette défaillance. Ce travail passe par l'embauche de docteurs et de post-doctorants formés dans les laboratoires universitaires et des grands organismes de recherche, qui seront alors des intermédiaires naturels.

Un Droit Individuel à la Formation par la recherche : Utiliser les crédits formations pour permettre des séjours de recherche au sein de la recherche publique pour des techniciens, cadres, ingénieurs ou chercheurs des entreprises privées.

REMETTRE SCIENCES ET RECHERCHE AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ

Garantir juridiquement l'autonomie de la recherche vis-à-vis des pouvoirs politique, économique et religieux ;

Mettre en place des **évaluations régulières des politiques publiques par des panels de chercheurs** : exercices de perspectives, d'éclairage au regard des connaissances les plus récentes (avec présentation suivi d'un débat au parlement) ;

Utiliser les crédits formations pour permettre des séjours de recherche (ex. préparation de thèse) au sein de la recherche publique pour des membres des administrations ou des entreprises privées ;

Créer un service public de formation continue par les acteurs de la recherche publique ;

Ramener la science au sein de la culture commune, avec une collaboration renforcée avec l'Éducation nationale et l'audiovisuel français.

UNE FRANCE QUI MAÎTRISE SON DESTIN

Nous formons une communauté de destin : c'est-à-dire que nous en avons collectivement la charge. La Nation républicaine est le cadre dans lequel nous avons choisi d'organiser démocratiquement notre vie et préparer celle des générations à venir.

À ce libre choix, d'autres prétendent opposer le déterminisme des lois économiques et technologiques. Nous n'aurions plus à décider de rien : une cybernétique sociale et économique se serait substituée à la démocratie.

Cette vision, dominante, est celle du néolibéralisme. Elle n'est pas la nôtre.

Nous croyons en la Nation, en la France – non comme ennemie et concurrente des autres nations – mais comme cadre d'exercice de notre souveraineté collective, comme corps politique organisé, prêt à coopérer, à toutes les échelles possibles, à la construction de l'avenir collectif.

Ce droit à décider, les peuples l'ont arraché au fil d'innombrables combats tout au long du XIXème et du XXème siècle. Ils ne sont pas prêts à y renoncer sans lutter et leur résistance est aujourd'hui à l'origine des multiples soubresauts qui secouent notre Europe et que l'on disqualifie trop souvent derrière le terme de populisme.

Or l'aspiration du peuple français est pourtant limpide : elle consiste à reprendre le contrôle de son destin.

Un peuple souverain donc, inspirant des institutions renouvelées et une organisation territoriale complètement reformée.

Un peuple éclairé, bénéficiant d'une instruction de qualité, enrichi par une pratique culturelle tout au long de la vie.

Une Nation qui tient son rang, forte en Europe et influente dans le monde.



L'ÉDUCATION, BIEN APPRENDRE

Sans école publique, pas de citoyens, et sans citoyens, pas de République. Les fondateurs de la III^{ème} l'avait bien compris, et à une époque où la lutte vieille de presque d'un siècle entre républicains et monarchistes cléricaux n'avait pas une issue certaine, l'école fut l'institution qui fit la République.

La « guerre des deux France » s'est résolument centrée et concentrée sur la bataille scolaire. Elle s'est depuis un certain temps apaisée, mais cela nous rappelle la place particulière qu'occupe, en France, l'école publique. Avec plus de 75 Mds€ de budget, plus d'un million de fonctionnaires et 12 millions d'élèves, l'Éducation nationale est au centre des priorités politiques, des conflits partisans et des débats publics. **À l'heure où la France voit se développer en son sein des fractures sociales et un délitement du sens de l'intérêt général, l'école doit être un fer de lance d'une politique volontariste républicaine et sociale. L'école française se trouve être en-deçà de ce qu'on pourrait en attendre en termes de niveau scolaire.** Si l'on se réfère aux enquêtes récentes, les Français ont un niveau inférieur à la moyenne de l'OCDE et de l'Union Européenne en lecture et en mathématiques.

Pour la cinquième puissance mondiale, ce score est catastrophique.

Les résultats sont encore plus alarmants lorsqu'on s'intéresse aux inégalités scolaires.

Il serait naïf de penser que l'école de la III^{ème} République et des "trente glorieuses" était un parangon de méritocratie, mais les choses semblent se dégrader concomitamment à la baisse du niveau général. La France est un des pays où les inégalités scolaires sont les plus élevées. Plus d'un jeune sur dix a des difficultés de lecture et parmi eux, la moitié se trouve en situation d'illettrisme. Les résultats des élèves favorisés sont supérieurs de 50 points à ceux des défavorisés – deux années d'école !

La situation professionnelle des professeurs en France est également un sujet prioritaire.

Elle est inacceptable pour un pays qui compte parmi les plus riches du monde. Les salaires des professeurs français sont parmi les plus faibles d'Europe de l'ouest. Avec les 29 400 € brut annuel en moyenne en début de carrière, les enseignants français sont loin des standards allemand, norvégien ou danois (dès le départ, plus de 60 000 €/an). Ils sont aussi parmi ceux qui ont le moins augmenté dans les dernières

années : depuis 2014, le salaire des enseignants français a augmenté de 2% dans le premier degré et a reculé de 1,1% dans le second. Cette hausse a été de 4% en Angleterre, 9% en Allemagne et plus de 15% en Autriche.

Une grande partie des problèmes qui touchent l'école française a partie liée avec cette précarisation grandissante des professionnels de l'Éducation nationale, à qui l'on délègue pourtant de plus en plus de missions – intégration, cohésion nationale, sentiment d'appartenance nationale – autrefois dévolues à d'autres institutions. **L'école est aujourd'hui en passe de devenir une succursale du marché du travail et de la société de l'individualisme.**

Les cours d'Éducation morale et civique se multiplient – une avancée louable – mais le

sens de l'intérêt général, le sens national du commun se perdent. Les entrepreneurs extrémistes ne s'y trompent pas, et voient l'école comme le lieu idéal pour faire progresser leurs idées parmi une population qui ne croit plus en l'école et plus largement en la République. Les différents sondages sont alarmants, et les idées obscurantistes – infériorité de la Femme, haine de l'homosexualité, croyances anti-scientifiques – se développent dans une partie de notre jeunesse. **La formation des professeurs à la laïcité est à ce titre essentielle et la diffusion des valeurs de la République chez les jeunes également. Cette dernière ne doit pas être un catéchisme républicain surplombant, mais elle doit se vivre quotidiennement au sein même de l'école.**

DES MOYENS :

UN PLAN NATIONAL POUR LA MIXITÉ SOCIALE ET L'ÉGALITÉ À L'ÉCOLE

Nouveau découpage des secteurs en fonction de la mixité avec une carte scolaire contraignante et sans dérogation possible ;

Pondérer les dotations des écoles privées en fonction de leur engagement dans les politiques de mixité ;

Instauration et suivi d'une péréquation financière à l'échelle interdépartementale : les départements les moins favorisés sont aussi les plus délaissés et ceux dans lesquels les enseignants sont les plus jeunes ; en dépit des efforts spécifique (type REP) la dépense par élève y est plus faible qu'ailleurs. S'il est vain d'espérer affecter les enseignants les plus gradés et les plus aguerris dans les zones les plus sensibles, assurer une dépense par élève plus uniforme sur le territoire permettrait dans d'embaucher davantage de personnel (CPE, infirmières, psychologues, conseillers d'orientation) et d'améliorer le suivi éducatif des élèves dans les départements où les enseignants sont les plus jeunes ;

Cibler le parc scolaire à rénover avec des grands plans nationaux destinés à établir l'égalité des conditions d'enseignement ;

Permettre à tous les jeunes Français de trouver leur place en octroyant deux ans de formation continue à tous les élèves faisant la demande d'arrêter l'école à 16 ans (obligation scolaire décalée) ;

Faire reconnaître le droit à l'école tout au long de la vie : les 2èmes chances, les vocations tardives, les regrets ;

Recruter davantage d'AESH et assurer l'inclusion des enfants multi-handicapés dans le système scolaire public, afin que le privé hors contrat ne soit plus l'unique solution pour certaines familles. **Revaloriser la rémunération** des AESH, troisième corps de fonctionnaire de l'éducation nationale.

SOUTENIR LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Augmenter les salaires mensuels de 30% sur 5 ans ;

Améliorer le recrutement et la formation des enseignants : remplacer les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation par des Écoles normales du primaire et du secondaire rétablissant deux années pleines de formation (plus professionnalisante), avec un volet laïcité/civisme renforcé, et une réelle formation professionnelle continue tout au long de leur carrière ;

Soutenir les personnels de l'Éducation nationale en **réduisant la précarité statutaire et salariale des AESH, en renforçant leur formation et leurs effectifs ;**

Sur la base d'un engagement à servir l'État pendant 10 ans, les étudiants seraient faits fonctionnaires et donc rémunérés dès le début de leurs études.

RENOUER AVEC L'EXIGENCE PÉDAGOGIQUE

Création de postes d'enseignants spécialisés en surnuméraire et mobiles dans toutes les écoles avec comme objectif un engagement pour 100% d'élèves sachant lire, écrire et compter de leur entrée en 6ème ;

Baisser les effectifs : généraliser les dédoublements de tous les CP, ensuite pas plus de 20 en classe, pas plus de 15 en REP et dans les Grandes Sections de Maternelle sans affecter les effectifs des autres classes ;

Donner la priorité à la maîtrise de la lecture et de l'écriture du français et des mathématiques, en accompagnant les élèves rencontrant des difficultés spécifiques ;

Revenir, dans les lycées professionnels, aux dotations d'heures de français, d'histoire-géographie et de mathématiques qui prévalaient avant les réformes Blanquer. Il s'agit de remettre au cœur de nos enseignements les bases de la maîtrise de la langue et des mathématiques, une des priorités soulignées par l'ensemble des partis politiques ;

Lutter contre les dyslexies en créant un service public d'orthophonie ;

Élaborer un **projet national d'émancipation par les savoirs** (savoirs universels, usage de la raison, maîtrise de la logique) qui offrent un socle stable et des repères partagés.

L'ÉCOLE DU COMMUN

Lancer un plan national de lutte contre le harcèlement scolaire, avec une formation des enseignants, et renforcer les moyens humains de prévention (médiateurs scolaires) ;

Valoriser à leur juste place les engagements citoyens ;

Systématiser les contacts et les partenariats avec les institutions et services publics, à l'occasion de projets ou de stages (hôpitaux, pompiers, gendarmeries, commissariats, palais de justice...) pour initier les élèves à la vie publique et aux enjeux écologiques ;

Donner le droit à chaque élève de réaliser au moins un voyage culturel au cours de sa scolarité, en France ou en Europe ;

Mettre en œuvre un **plan de relance de l'éducation populaire laïque** dans l'ensemble de nos territoires ;

Élargir le service public de l'éducation à tous les acteurs de la réussite (éducation populaire, associatifs, travailleurs sociaux, secteur de la santé...) et coordonner actions et moyens au niveau local par des Projets éducatifs de territoire intégrant les questions de la mixité par l'habitat, de l'accès aux soins, aux loisirs et aux droits.



RENDRE LE POUVOIR AU COLLECTIF

Comme dans nombre de pays d'Europe, la France est touchée par une préoccupante langueur démocratique. Abstention grandissante, défiance envers les institutions, crise des partis et des syndicats, montée de l'extrême droite et des thèses complotistes. Il y a urgence à réinventer notre modèle démocratique. Cela ne sera possible qu'en recouvrant la souveraineté confisquée. En France, cela suppose aussi de réformer en profondeur nos institutions.

Les dérives monarchiques des institutions de la Vème République ont atteint un niveau que n'auraient pas même imaginé ses concepteurs. L'inversion du calendrier électoral décidée en 2000-2001 met l'Assemblée nationale sous tutelle définitive de l'élection présidentielle ; La conception caporaliste de François Hollande, la pratique « jupitérienne » d'Emmanuel Macron puis l'état d'urgence sanitaire ont définitivement rabaisé le Parlement au rang d'accessoire encombrant... **Cette humiliation progressive de la démocratie représentative s'est doublée d'un mépris total pour les corps intermédiaires et les partenaires sociaux, sans qu'aucune avancée sur le plan de la démocratie participative ne vienne les contrebalancer.** Confrontée à des défis

économiques, sociaux, écologiques et sanitaires monumentaux, la réduction de la démocratie finira par avoir raison de notre République.

Dans le même temps, l'État s'est retiré un certain nombre de moyens en désertant souvent les territoires au prétexte de la décentralisation, en n'agissant pas pour limiter l'infiltration des lobbies. Les choix d'accompagnement voire d'abdication devant la dérive ordolibérale de la construction européenne ont également conduit à une impuissance de l'action publique et un contournement de la souveraineté populaire. **Nous devons rétablir les conditions concrètes de l'exercice de la souveraineté populaire, sans laquelle la démocratie n'a pas de sens.** Cela suppose également de **garantir et de restaurer l'efficacité concrète de l'action publique sur les territoires.** Nous voulons en effet un État, proche du citoyen, que ses agents soient de nouveau fiers de servir.

Sous le vocable de réforme de l'État s'est trop longtemps cachée la volonté de réduire la dépense publique. La démarche a ainsi servi de prétexte à la réduction des effectifs des administrations et à l'introduction de pratiques managériales inspirées du privé. Les mesures engagées depuis 2017 n'ont fait qu'accentuer et aggraver ce processus : prime au pantouflage, poursuite de la concentration des services dans

les métropoles au détriment des territoires, substitution de cabinets privés à l'expertise publique, démantèlement des grands corps et suppression de l'ENA.

Notre État républicain a besoin d'une vraie revitalisation.

Revitalisation d'abord des principes qui le fonde : **continuité, gratuité, égalité d'accès et garantie de l'intérêt général**, dont l'importance devra être illustrée et rappelée en permanence.

Ce qui justifie le maintien d'écoles spécifiques dans lesquels ces principes soient enseignés.

Revitalisation de ses missions, en particulier **celles tournées vers le public**, qui ne pourra être obtenue qu'en engageant un **vaste audit de fonctionnement depuis la base vers le sommet**. C'est à l'échelon de chaque unité, en associant les usagers, que ce travail devrait être conduit pour redéfinir partout les organisations, les méthodes, les moyens, les horaires, etc.

DES MOYENS :

LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE BOUSSOLE DE LA DÉMOCRATIE

Rétablir le **septennat, renouvelable une fois, pour l'élection du président de la République** au suffrage universel de façon à ce qu'il soit découplé du mandat législatif ;

Mêler dans le **mode de scrutin pour l'Assemblée nationale**, comme au Sénat, scrutin proportionnel et uninominal : **proportionnel dans les départements comptant plus de 7 députés, majoritaire à 2 tours dans les autres** ;

Rendre sa place centrale au Parlement :

> supprimer le droit de dissolution du président de la République ;

> faire désigner le Premier ministre par le Parlement ;

> supprimer le dispositif des ordonnances sauf pour les procédures de législation à droit constant (codification, transposition) ;

> supprimer le « vote bloqué » ;

> remplacer le 49.3 par une procédure de « motion de censure constructive » ;

> redonner enfin au Parlement sa compétence en matière budgétaire en supprimant l'article 40 ;

Élargir et développer la pratique du référendum : ratification par le peuple de tout nouveau traité européen – et des traités négociés par l'UE –, facilitation du référendum d'initiative partagé en abaissant le seuil à un million de signatures d'électeurs (y compris pour abroger une loi) ;

Élargir le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales aux résidents étrangers en France depuis plus de 5 ans ;

Développer les pratiques participatives en généralisant la consultation numérique avant l'établissement de nouvelles lois, voire avant les délibérations des collectivités locales ;

Remplacer le financement public des partis politiques par l'affectation d'une part de l'impôt sur le revenu selon le choix des citoyens ;

Reconnaître le vote blanc ;

Renforcer les droits des élus municipaux d'opposition pour garantir concrètement qu'ils disposent d'un local aux heures choisies, d'un espace d'expression libre proportionné aux publications de la ville, qu'ils puissent accéder automatiquement à l'ensemble des documents comptables (grand livre comptable, factures, etc.), être invités à l'ensemble des manifestations. Le nombre de commissions municipales obligatoires (commission finance, urbanisme et scolaire) doit être élargi ;

Élargir le remboursement des frais de campagne communes de moins de 9 000 habitants et dans les mêmes conditions.

RÉFORMER L'ÉTAT

Revitaliser les métiers de la fonction publique à travers la revalorisation des traitements et la fin du gel du point d'indice pour rattraper en 5 ans le décrochage subi depuis 20 ans ;

Engager un **plan exceptionnel de formation et d'évolution des carrières**, notamment en offrant la possibilité de seconde carrière, pour que l'État bénéficie à plein du potentiel de compétences et d'initiatives de ses agents ;

Évaluer les programmes de numérisation systématiques qui ont servi depuis 10 ans de substitut à une vraie réflexion sur la modernisation du service public ;

Suspendre les fermetures ou réductions de services publics dans les territoires ruraux, le temps d'élaborer des programmes concertés avec les élus et les citoyens d'adaptation aux réalités de nos petites villes et de nos campagnes ;

Redéfinir et renforcer le rôle des Préfets et des préfetures (avec les moyens nécessaires), afin de garantir partout l'intérêt général et le service public.

UNE ORGANISATION TERRITORIALE PLUS DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Supprimer les « super Régions » qui participent de fait à la désertification économique de certains territoires par la fusion physique des administrations – les salaires des fonctionnaires n'irriguant plus certaines communes ;

Redonner aux Préfectures départementales et régionales **les moyens** humains, techniques et financiers **d'assumer les missions de l'État auprès des habitants et des collectivités** ;

Assurer, sous la responsabilité de l'État, une **garantie nationale de couverture du territoire en services publics** assurant chaque Français de se situer dans un rayon de temps de trajet maximum de chacun des principaux services ;

Abroger la loi 3DS qui est en train d'être imposée par l'exécutif macroniste ;

Supprimer la métropole du Grand Paris et transférer l'essentiel de ces compétences à la Région Île-de-France après avoir rendu aux anciennes communautés d'agglomération du centre de la région parisienne leurs pleines compétences ;

Corriger au cas par cas **les effets néfastes du gigantisme intercommunal** imposé par les NOTRe et MAPTAM ;

Rouvrir des tribunaux fusionnés de manière contrainte par la réforme Dati ;

Faciliter l'embauche de médecins et le développement des centres municipaux ou territoriaux de santé pour les intercommunalités ou communes ;

Remettre à plat le rôle des communes avec :

> **suppression des PLUi** qui retirent aux communes le pouvoir de décider de leur développement urbain ;

> **baisse à 5 000 habitants pour les zones rurales de la limite de création des intercommunalités** (contre 15 000 depuis la loi NOTRe) ;

> **impossibilité pour la plus grande commune d'une intercommunalité de posséder la majorité à elle seule** au sein l'exécutif intercommunal ;

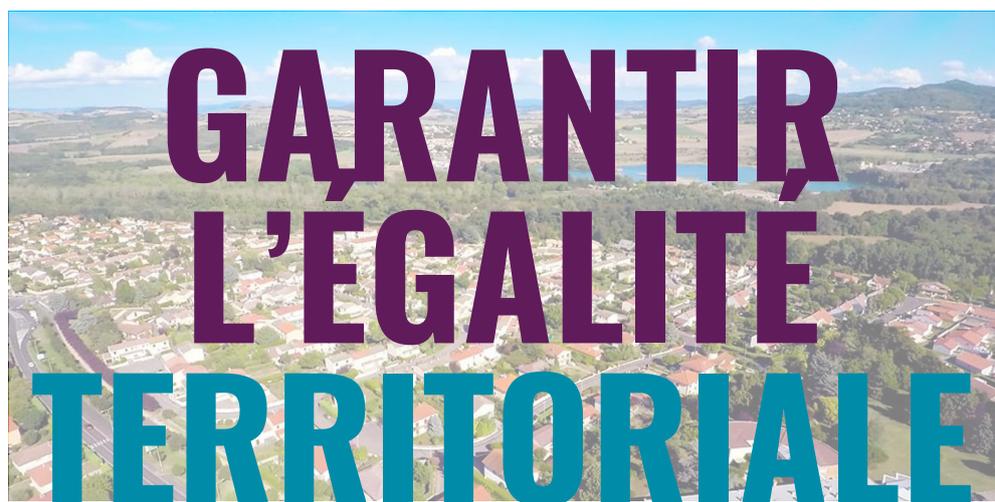
Revoir le mode de gouvernance des intercommunalités pour une représentation plus proche des votes exprimés par les citoyens en évitant l'effet de double dilution qui élimine ou réduit drastiquement de fait l'opposition et imposer la parité dans l'exécutif ;

Remettre à plat le rôle des Départements : rétablir la clause de compétence générale, transférer les compétences de développement sanitaire (pour garantir une gestion au plus proche des besoins et stopper les regroupements hospitaliers uniquement fondés sur des logiques économiques au détriment d'un accès égalitaire aux soins).

CONTRENER L'INFLUENCE DES *LOBBIES*

Interdire les allers-retours entre le secteur public et le secteur privé pour les hauts-fonctionnaires et les fonctionnaires ayant des missions ou travaillant pour des secteurs sensibles pour l'État ;

Encadrer strictement l'action des *lobbies* et groupes de pression sur le processus législatif, notamment par un processus garantissant la transparence (et comportant des sanctions) pour préserver l'indépendance de la fabrication des lois.



La métropolisation est une tendance lourde de nos sociétés. Elle concentre la production et l'accumulation des richesses dans de très grandes agglomérations. **Elle risque de transformer profondément notre pays et provoque une éviction des classes moyennes et populaires** de ces fameuses métropoles, renvoyées dans une France périphérique appauvrie.

Chacun mesure le danger d'une telle dérive : d'un côté des territoires de relégation (les catégories aisées continuent d'avoir besoin de catégories sociales inférieures pour produire les services dont elles ont besoin) ou en déclin, de l'autre des espaces dynamiques et interconnectés par le numérique ou les TGV. Cette dilution du lien territorial est dangereuse pour l'essence même de notre République. La crise des Gilets jaunes a mis en lumière les dommages démocratiques de cette partition sociale et territoriale. Si nous laissons la pente suivre son cours, les affrontements de l'automne 2018 pourraient n'apparaître dans

quelques années que comme un souvenir relativement paisible, face à des banlieues méprisées mais de nouveaux en effervescence et des territoires périphériques en sécession.

Enfin, il est évident que **les Outre-Mer sont trop souvent oubliés des gouvernants.** Il existe un malaise évident dans les relations entre l'hexagone et les régions ultrapériphériques. Cumulant les difficultés de développement, nos concitoyens peuvent s'y sentir à juste titre méprisés et caricaturés, alors que les atouts économiques et humains qu'ils pourraient apporter à la France sont sous-valorisés.

À ces différents enjeux, il existe des réponses qui tiennent évidemment à la restauration d'une stratégie économique ambitieuse, d'un redressement qui passe par la réindustrialisation et la relocalisation d'activités qui faisaient vivre nos territoires. Mais il faut aussi **apporter des corrections institutionnelles car les réformes de la dernière décennie ont aggravé les phénomènes que nous dénonçons...**

DES MOYENS :

LES MÊMES SERVICES PUBLICS PARTOUT EN FRANCE

Fixer par la loi un maillage de services publics de proximité garantis par l'État : une maison de santé, un bureau de poste ainsi qu'un distributeur de billets, un poste de police ou une brigade de gendarmerie, une liaison de transport en commun à proximité ;

Définir, sur le modèle du DALO, un cadre statistique national ou régional (Contrat de Plan) **sur les engagements jugés essentiels du service public** (Police, Justice, santé, éducation...) et sur la base des effectifs et crédits alloués par l'État. Ce droit bénéficierait aux Communes et Collectivités locales sur leur territoire, et également aux pétitions de citoyens ou d'associations dans un cadre à déterminer, proche des référendums locaux ;

Mettre fin à la pratique des Appels à projets qui s'est substituée à l'application du droit commun et de l'égalité d'accès aux services ;

Réinvestir massivement des crédits d'État dans l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) qui n'est plus aujourd'hui financée que par Action Logement – le 1% logement des entreprises –, les collectivités locales et les bailleurs sociaux, les annonces des dernières années ont été aussi tonitruantes que vides d'un réel engagement de l'État comme le déplacement d'Emmanuel Macron à Marseille en septembre 2021 l'a finalement illustré ;

Engager un grand **plan de réimplantation de l'éducation populaire au cœur de nos territoires** qui sera construit avec les grandes associations laïques, avec des moyens financiers et humains conséquents.

RETROUVER DE LA VIE DANS TOUTES NOS VILLES ET TOUS NOS VILLAGES

Lancer des **plans de rénovation des petites villes et des bourgs**, en évitant la gentrification, la montée des prix et la spéculation immobilière : s'appuyer sur le Bail Réel Solidaire (BRS) porté par un Organisme Foncier Solidaire (OFS) – étendu à l'échelle du département pour que les communes puissent s'en saisir sans difficulté ;

Aider au maintien des petits commerces, des café-bars et des restaurants dans les villes et les bourgs ruraux. Favoriser l'installation de nouveaux commerces par un soutien financier et des facilités sur l'acquisition du fonds de commerce.

LA FRANCE OUTRE MER, UN ATOUT QUI DOIT ENFIN TROUVER LA PLACE QU'IL MÉRITE DANS NOTRE RÉPUBLIQUE

Appliquer les recommandations faites dans **le rapport de la commission d'enquête Chlordécone** pour aller enfin vers les chemins de la réparation ;

Doter les Collectivités d'Outre-Mer (régis par l'article 73) d'un pouvoir normatif spécial sur certains sujets sociaux et environnementaux. Il s'agit de prendre en compte les défis démographiques, les inégalités sociales et la précarisation et paupérisation qui sévissent dans les Outre-Mer, aussi bien chez les jeunes que les personnes âgées ;

Favoriser la production de proximité sur le modèle de l'octroi de mer et lutter contre la vie chère ;

Constituer dans les Outre-Mer une **diplomatie économique et territoriale** permettant de tirer son épingle du jeu de la concurrence infra-régionale ;

Mettre en place les recommandations du rapport sur les discriminations Outre-mer pour mieux protéger nos compatriotes ;

Engager un effort supplémentaire pour le développement concret et certain (économie bleue et verte) des territoires « abandonnés » tels que Mayotte ;

Agir pour la reconnaissance des Régions Ultrapériphériques d'Europe à travers un Commissariat Européen dédié ;

Mettre en place une **clause de sauvegarde européenne** pour protéger les productions de proximité et combattre la vie chère dans nos territoires.



La question centrale est moins celle de l'immigration que de la définition et du devenir de la communauté nationale. Forcée par une géographie et une histoire autour de principes auxquels sont associés toutes celles et tous ceux qui vivent ou viennent s'y installer, la France a été et reste un projet.

Ce qui nous intéresse n'est pas ce qui différencie les habitants, mais ce qui les réunit.

Le vrai sujet est par conséquent l'intégration de tous ceux qui ont partie liée avec la communauté nationale.

Nous avons donc moins besoin d'une politique migratoire que d'une politique RÉPUBLICAINE DE L'IMMIGRATION, fondée sur deux axes : respecter les personnes ; respecter les lois.

Rappeler les fondements

Notre République repose sur des principes collectivement discutés et démocratiquement établis :

- > Le **respect de la souveraineté nationale** : il n'existe pas de droit inconditionnel à l'entrée sur le territoire national ;
- > Le **respect des engagements internationaux** *via* l'Union Européenne (Schengen) et les grandes Conventions protégeant les droits de l'Homme, en matière d'asile par exemple ;
- > Le **respect de nos principes constitutionnels** : droit à la vie privée et familiale, de la laïcité, de l'égalité des sexes, etc.

Le respect de ces principes a conduit la France à « prendre sa part de la misère du monde ». Ainsi accueille-t-elle en moyenne 250 000 personnes supplémentaires par an (+50% sur 10 ans) et ne met que peu de restrictions au regroupement familial (en comparaison d'autres États de l'Union Européenne), tout en se montrant plutôt généreuse en matière d'asile.

Analyser la situation migratoire en France

La France n'est pas le pays de l'Union Européenne où les problèmes migratoires sont numériquement les plus aigus. Ils le sont en revanche politiquement.

L'immigration régulière, qui reste limitée, augmente continûment depuis la fin des années 90 surtout en matière d'asile. De 2007 à 2017, elle a progressé de 43%, passant de 171 907 à 247 436. Si l'immigration familiale reste stable (90 000), l'immigration de travail (27 467 +170%), les étudiants (80 000 +100%) et l'asile (36 429, +110%) augmentent sensiblement.

Enfin les clandestins sont estimés à environ 300 000. Leur flux est augmenté chaque année du solde des déboutés du droit d'asile qui restent sur le territoire (environ 60.000) ; et diminué des départs forcés (20 000 par an) ou non (8 000 départs spontanés +4 500 départs aidés).

On arrive donc à une estimation du nombre de nouvelles arrivées d'immigrés hors Union Européenne d'environ 300 000 personnes par an, soit... 0,5% de la population totale !

Une question politiquement explosive

Si les Français manifestent en majorité une hostilité à l'accueil de nouveaux migrants, le regard des sympathisants de gauche et de droite sur le sujet est très antagoniste. Les questions relatives au coût de l'immigration, au droit de vote des étrangers ou au « risque terroriste » sont vues de manière inverse par chaque camp. L'explosivité politique du problème ne fait donc aucun doute.

En matière de flux, notre action doit porter sur :

- > La cohérence dans la manière de traiter les demandes d'asile entre les pays de l'Union Européenne, en travaillant à **réviser les accords de Dublin** ;
- > **Une gestion efficace des demandes par une répartition solidaire des primo-arrivants.** Ceux-ci seraient gérés en France par l'OFPRA par ailleurs encouragé à ouvrir des centres de transit à proximité des régions en tension (Proche Orient, bassin méditerranéen...) ;
- > Une meilleure protection des frontières de l'Union Européenne en **renforçant Frontex** ;
- > **Une résolution des situations familiales les plus pénibles, pour mettre un terme à la situation des « ni-régularisables, ni-expulsables » ;**
- > **Une politique de reconduites confiée à un service dédié**, en relation avec les pays d'origine ;
- > La **suppression de l'odieux « délit de solidarité » et l'affirmation du principe d'humanité à l'égard des migrants en péril imminent.**

L'enjeu central : l'intégration républicaine

Celui-ci se pose de manière particulièrement aiguë pour la partie de la population immigrée concentrée dans les quartiers dits difficiles, et victime de ghettoïsation. L'intégration républicaine nécessite de :

- > **Refuser toute complaisance avec l'islamisme et toute forme de revendication communautaire**, en faisant cesser les atteintes à la laïcité et en mettant en place des outils appropriés de formation, de conseil et d'accompagnement des acteurs locaux ;
- > **Renforcer l'intégration sociale en cassant les ghettos urbains**, en facilitant l'accès à la propriété, en luttant contre le décrochage scolaire et en engageant un vaste plan de qualification des jeunes non diplômés ;
- > **Doubler le nombre de contrats d'intégration républicaine**, avec un renforcement du volet sur l'apprentissage du français, et les compléter par un solide volet d'accompagnement vers l'emploi ;
- > **Recentrer l'OFII sur sa mission d'intégration éventuellement en la déchargeant sur l'OFPRA de l'hébergement des demandeurs.**



La crise sanitaire impacte très fortement le secteur culturel depuis mars 2020. Lieux de culture fermés, artistes empêchés, professionnels isolés des publics, le « quoi qu'il en coûte » appliqué à la culture, s'il a pu impressionner des observateurs par son ampleur budgétaire, a certes permis de limiter la casse. Mais **il manque toujours, depuis plus de vingt ans, une politique culturelle d'ampleur, rendue d'autant plus indispensable alors que la crise sanitaire isole toujours plus les individus.**

Ainsi, malgré les moyens importants accordés au « plan de relance pour la culture », les organisations syndicales et les professionnels mobilisés ont recentré le débat sur la place de l'artiste dans la société, à travers des demandes catégorielles précises (accès au statut d'intermittent, création d'un statut d'artiste auteur) et une revendication interprofessionnelle : l'abandon de la réforme de l'assurance chômage qui impactera très fortement le secteur culturel.

Les problèmes du secteur sont accentués par la crise mais lui pré-existaient. C'est sur le temps long que nous devons analyser la situation générale afin de tenter de lui apporter les solutions qui permettront de mettre en place une politique culturelle et artistique par tous et pour tous.

En 2019, le poids économique direct de la culture était de 49,2 Mds€. La part de la culture dans l'ensemble de l'économie s'établit ainsi à 2,3%. Pourtant, l'intervention de l'État ne s'établit qu'à hauteur de 0,97% de son budget global, pour un secteur dont de nombreux acteurs relèvent de l'ESS et effectuent des missions relevant du service public et dont un cinquième de la production est non marchande. En termes d'emploi, le secteur est très dynamique puisqu'il représente 2,6% de la population active (692 930 en 2019) et enregistre une progression de 9% depuis 2009. Derrière ce dynamisme se cache évidemment de très grandes disparités, de rémunération ou de statut.

Les pratiques culturelles numériques se développent à grande vitesse, notamment à travers la musique en ligne (1/3 des Français), les jeux vidéos (44%) et les vidéos en ligne (75% des 15-24 ans). Mais elles se font détriment d'autres activités culturelles, toujours très présentes chez les seniors, comme la lecture (62% des Français ont lu au moins un livre en 2018 contre 67% en 2008) ou les concerts (notamment de musique classique et de jazz, 10% en 2018 contre 16% en 1997).

La télévision est la seule pratique culturelle qui soit plus présente chez les employés et ouvriers

que chez les cadres, plus présente chez les sans diplôme ou seulement bacheliers plutôt que chez les diplômés de l'enseignement supérieur, plus présente chez les habitants des zones rurales plutôt que chez ceux des grandes métropoles.

D'une manière générale, l'analyse dévoile une évidence : **les pratiques culturelles des français sont étroitement liées aux questions sociales et, dans une moindre mesure, aux questions d'aménagement du territoire ou de générations.** En cela, on peut parler de faillite des politiques culturelles, qui déploient depuis des décennies des politiques de démocratisation dont les effets restent très faibles.

Sans proposer une politique de création artistique administrée, l'artiste et les œuvres doivent être au centre de notre action : sans œuvres puissantes, singulières, témoignant du monde passé et à venir, pas de politique culturelle et artistique. En cela, on ne peut que s'interroger sur le choix qui a été fait par Emmanuel Macron de fonder sa politique culturelle sur un outil comme le « Pass

Culture », qui remplacerait une politique de soutien à l'offre artistique par une politique de soutien à la demande culturelle. Le bilan partiel en est connu : les jeunes en bénéficiant profite de ce soutien pour renforcer leurs pratiques culturelles déjà existantes (et singulièrement la lecture de bandes-dessinées japonaises) et non pour partir à la rencontre de nouvelles œuvres et de nouveaux gestes artistiques.

Estimer que la barrière financière serait la plus déterminante dans l'empêchement d'une majeure partie de la population vis-à-vis des pratiques artistiques et culturelles est infiniment réducteur. Au-delà de cette barrière, nous devons également combattre les barrières géographiques, politiques, intimes, qui nous empêchent de faire culture commune.

Construire ensemble une majorité populaire susceptible de porter un projet de changement radical de notre société nécessite de partager des aspirations et des rêves. Et c'est peut-être par l'art et la culture que ces rêves peuvent se construire.

DES MOYENS :

AMÉLIORER LA PLACE DE L'ARTISTE DANS LA SOCIÉTÉ

Pérenniser le statut d'intermittent du spectacle, fragilisé par la crise sanitaire ;

Mettre en place un **statut d'artiste-auteur** permettant d'améliorer leur rémunération et leur protection sociale ;

Défendre, notamment à l'international, **les droits d'auteur** et lutter contre la fraude et la contrefaçon ;

Mettre en place **un parcours de l'artiste**, améliorant son insertion professionnelle et tenant compte de la poursuite des activités artistiques après avoir fait valoir ses droits à la retraite ;

Améliorer la diversité sociale à l'entrée de l'enseignement supérieur artistique ;

Faciliter l'obtention du « visa Talents » pour les artistes étrangers programmés dans un lieu de création ou de diffusion artistique bénéficiant d'une convention de partenariat avec l'État.

DÉVELOPPER LES PRATIQUES ARTISTIQUES

Mise en place d'une **politique du « temps libre »** en lien avec les autres ministères concernés;

Améliorer la **pluridisciplinarité des conservatoires** et développer leur mise en réseau ;

Élargir le plan « 100% EAC » à un grand plan d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie ;

Développer les ateliers artistiques à destination des adultes, en lien avec les structures de création et de diffusion ;

Développer les partenariats culturels interministériels, notamment dans le champs médico-social (EHPAD, hôpital de jour, centre sociaux, centres pénitentiaires...)

PERMETTRE POUR TOUS L'ACCÈS AUX ŒUVRES

Mettre en place **une politique des droits culturels**, en concertation avec le secteur, tenant compte des inégalités sociales et territoriales ;

Améliorer la politique partenariale avec les collectivités sur des orientations stratégiques partagées de développement culturel et artistique des territoires ;

Renforcer l'accompagnement des festivals et faciliter leur mise en réseau ;

Mettre en place un grand **plan de présence artistique sur tout le territoire national**, à travers des résidences établies avec les structures de création et de diffusion des labels et réseaux de l'État ;

Renforcer la politique d'accès public au patrimoine monumental, ainsi que sa conservation ;

Améliorer la valorisation du patrimoine immatériel ;

Densifier, en partenariat avec les collectivités, **le réseau des Scènes nationales** (lieux de création et de diffusion pluridisciplinaires) afin de parvenir à un doublement à l'horizon 2032 et parvenir à un maillage renforcé sur tout le territoire national ;

Mener une **concertation avec le réseau des Scènes conventionnées** (appelé à s'étendre) qui sont essentiellement des établissements municipaux, afin d'élaborer une feuille de route nationale et mettre en place systématiquement leur autonomie budgétaire (à travers *a minima* une régie personnalisée) et artistique ;

Déployer, en lien avec les collectivités, un grand **plan de diffusion d'œuvres dans des lieux non dédiés**, afin de toucher les territoires privés d'offres artistiques et culturelles.

SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE

Améliorer les dispositifs d'accompagnement des artistes et des équipes artistiques, en tenant compte des spécificités disciplinaire et des parcours ;

Développement de l'accompagnement par l'État des Tiers-lieux (lieux partagés entre artistes, publics, créateurs au sens large et favorisant le lien social) implantés dans les territoires dépourvus de lieux de création et de diffusion artistique ;

Développer l'implantation des lieux consacrés aux arts du cirque et aux arts de la rue ;

Densifier le réseau des Centres d'art afin de parvenir à un minimum d'un par département ;

Mettre en place une **feuille de route du Centre national de la musique (CNM) au bénéfice de la création musicale et des artistes ;**

Mise en place d'une **taxe spécifique aux plates-formes de diffusion audiovisuelles** afin de renforcer les moyens du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) dans son soutien à la création cinématographique et audiovisuelle.

FAVORISER NOTRE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Défendre l'exception culturelle française ;

S'investir pleinement dans la **promotion des cultures francophones** et renforcer notre implication dans les différentes organisations culturelles de la Francophonie ;

Redonner des moyens à notre diplomatie culturelle et renforcer la coopération entre les ministères de la culture et des affaires étrangères dans la définition d'objectifs partagés et de moyens d'action ;

Mettre en place des parcours croisés d'insertion professionnelle des jeunes artistes issus des écoles d'enseignement supérieur artistique européennes ;

Contribuer à la **constitution d'une culture commune européenne**, tournée vers l'avenir, cumulative avec les cultures nationales ou régionales.

RÉORIENTER RADICALEMENT LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

L'Union Européenne se trouve aujourd'hui dans une situation à la fois paradoxale et instable.

Paradoxale, car les fondamentaux de la construction européenne depuis la trahison démocratique de 2008 n'ont pas changé : **la concurrence libre et non faussée, l'austérité budgétaire et le libre-échange forment toujours les piliers d'un système de gouvernement ordolibéral.**

Mais ces principes sont remis en cause par une série de chocs, révélateurs d'une Europe percutée par le réel : le repli protectionniste des États-Unis, le nouvel expansionnisme chinois, la montée en puissance des GAFAM, le changement climatique et bien sûr la crise du Covid-19.

La politique européenne est devenue paradoxale, pour ne pas dire incohérente, à mesure que ces bouleversements ont été pris en compte. À Bruxelles et dans les capitales des États-Membres, on ne tient la ligne qu'à grand peine, tout en esquissant des évolutions contraires.

Les investissements étrangers sont davantage contrôlés. Les géants du numérique font l'objet de nouvelles régulations. La catastrophe climatique oblige à élaborer de nouvelles politiques publiques. Toutes choses aux accents

interventionnistes et dépensiers que « l'Europe normale », celle du capital et des marchands, avait en horreur.

Le rachat (certes indirect) de la dette publique par la BCE atteint des niveaux stratosphériques et à partir de l'été 2020, un budget de relance de 750 milliards est approuvé par le Conseil, qui redistribue l'argent non plus seulement à partir des écarts de développement, mais aussi à partir des écarts de conjoncture. Ainsi, très violemment frappée par la pandémie, l'Italie ou la Grèce reçoivent des sommes auxquelles elles n'auraient jamais pu prétendre au titre des politiques habituelles.

Mais la vieille Europe ordolibérale, convaincue « qu'il ne peut pas y avoir de choix démocratique contre les traités » (Jean-Claude Juncker, 2015), **se rebiffe.** Admettant à contrecœur et du bout des lèvres la violation de ses dogmes, elle prend soin, via Bruxelles et les pays dits « frugaux », de maintenir les États sous la tutelle des « réformes nécessaires ».

Le logiciel européen ne fonctionne plus. Alors que la mondialisation n'offre plus que le visage de la catastrophe, elle ne jure toujours que par l'OMC et signe des accords de libre-échange, pendant que la Turquie, la Russie, la Chine et tant d'autres fourbissent leurs armes. Aux yeux de la Commission européenne,

l'Europe-puissance, l'Europe « souveraine », c'est avant tout une Europe au cœur du dispositif marchand.

L'Europe ne comprend pas qu'elle est heurtée de plein fouet par l'instabilité du capitalisme, qui la mine de l'intérieur et de l'extérieur. Le laisser-faire marchand et sa joyeuse émulation compétitive entre égoïsmes individuels engendrent une « main invisible » de l'instabilité et de la division qui s'abat sur tout le Vieux Continent et le fracture, comme en témoignent le Brexit ou les spasmes ultra-réactionnaires qu'on observe en Hongrie ou en Pologne.

L'Europe a plus que jamais besoin de se refonder, sans quoi les soubresauts feront place aux secousses, aux tremblements voire aux effondrements. Pour ce faire elle doit rompre avec le totalitarisme de la finance et du marché ; et **s'engager sur un autre chemin, celui d'une union par et pour les peuples, une union fondée sur la coopération, des projets communs mobilisateurs et la capacité des États de peser sur les décisions qui les concernent.**

En d'autres termes, nous inversons la phrase de Juncker : **il ne peut pas y avoir de traité européen contre les choix démocratiques !**

Le pré-requis : une Europe démocratique

Une Europe au service des citoyens respectant la souveraineté des États

Le bilan politique et démocratique de l'Union Européenne n'est guère reluisant depuis 1992. L'idéologie néolibérale qui imprègne les cadres européens et ligote le suffrage universel n'est plus tenable. Si l'Europe a un sens, c'est une Europe fondée sur la prise en compte des intérêts de ses habitants. Or à ce jour, ceux-ci n'identifient pas « d'intérêt général européen ». Pour exister, celui-ci doit non seulement respecter l'intérêt général des États-Nation mais aussi redéfinir les principes contenus dans les Traités.

DES MOYENS :

Pour un « intérêt général européen » fondé sur de nouveaux principes et le respect des États-Nation.

Au niveau national :

Adopter une loi organique régissant les relations entre l'Assemblée Nationale, le Sénat et le Gouvernement en matière européenne. Au centre du dispositif : **l'instauration d'un mandat du Parlement avant chaque Conseil**, assorti d'une procédure de ratification similaire à celle des ordonnances, accroissant le pouvoir de négociation, d'orientation et de contrôle des représentants du peuple sur les décisions de l'Exécutif (à noter qu'une telle procédure existe dans d'autres États-Membres, dont l'Allemagne) ;

Conférer au Parlement un pouvoir d'amendement des règlements européens (les directives sont par nature modifiables, puisqu'elles nécessitent une transposition législative), selon une règle de majorité renforcée (par exemple les 3/5èmes) ;

Abolir le traité d'Aix-la-Chapelle, qui instaure une sorte de directoire franco-allemand sur l'UE au mépris de partenaires et amis historiques comme l'Espagne ou l'Italie ;

Modifier la Constitution afin de :

> **Résoudre définitivement le conflit de hiérarchie des normes entre la Cour de Justice Européenne**, qui estime que la totalité du droit européen (y compris les décrets, appelés « actes délégués », pris par la seule Commission) est supérieur à notre Loi Fondamentale, **et le Conseil constitutionnel**, qui se refuse à l'admettre. La Constitution doit être explicitement placée au sommet de la hiérarchie de toutes les normes, nationales, internationales et européennes ;

> **Protéger certaines compétences, particulièrement celles relevant d'un service public d'une intrusion du droit communautaire** (sans bien sûr empêcher toute coopération européenne), par exemple en matière de... santé. En effet, qui souhaite subordonner la santé à la « concurrence libre et non faussée » ?

Au niveau européen :

Définir davantage de limites aux « Quatre Libertés » inscrites dans les Traités (libre-circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes). Celles-ci ne peuvent généralement être entravées ou régulées qu'en cas de « force majeure » (par exemple la pandémie, le terrorisme ou l'imminence d'un défaut de paiement), ce qui n'est pas démocratiquement compatible avec la mise en œuvre de politiques différentes de celles « recommandées » par les Traités. Ainsi, nous considérons absolument indispensable d'abolir l'article 63 du Traité, qui confère un caractère presque illimité à la liberté de circulation du capital (y compris hors de l'Union Européenne !). Nous considérons également que les services publics et les marchés publics ne peuvent être soumis à la règle de « libre circulation des services » ;

Confier le droit d'initiative législative (hors budget de l'Union) non plus seulement à la Commission, mais aussi **au Parlement et au Conseil** ;

Abolir le Semestre Européen (procédure encadrant les budgets nationaux par la « règle d'or » budgétaire et l'obligation de procéder à des « réformes structurelles »). En cas de refus par nos partenaires, la France devra signifier son refus de l'appliquer ;

Associer plus étroitement le Parlement européen aux négociations commerciales, *via* un pouvoir de validation de chaque chapitre des traités de libre-échange.

Une Europe exemplaire en matière de justice sociale et fiscale

Faire de l'Europe un rempart contre la libéralisation et la flexibilisation de l'économie

Les dogmes du libéralisme affaiblissent non seulement la confiance des citoyens dans l'économie, mais l'économie elle-même. Un profond changement de cap s'impose afin d'éviter le dumping entre États membres.

DES MOYENS :

Salaire minimum européen avec un plancher de 1 000€, non opposable aux législations nationales plus favorables ;

Abrogation de la directive sur le travail détaché ;

Mettre en place un « *Buy European Act* » sur le modèle du « *Buy American Act* » voté en 1933, qui garantit aux entreprises américaines un accès prioritaire aux marchés publics ;

Taux minimum d'impôt sur les sociétés à 20% sur les multinationales ;

Taxe carbone aux frontières de l'Union afin de limiter les « fuites de carbone », augmentant les droits de douane du coût des gaz à effet de serre contenus dans la production des marchandises étrangères. Cible d'au moins 100 euros la tonne de carbone ;

Taxe sur les transactions financières et sur le numérique. Interdiction du minage du Bitcoin et de toute cryptomonnaie privée, interdiction de tout paiement au moyen de ces cryptomonnaies ;

La France instaurera une **présomption d'évasion fiscale vis-à-vis de tout mouvement de capitaux vers le Luxembourg, l'Irlande, les Pays-Bas, Malte et Chypre**. Elle rapatriera les sièges sociaux délocalisés dans ces pays (ex : Renault) ;

Interdire toute délocalisation dans le but de réexporter vers les pays d'origine ;

Faire du **respect des droits de l'homme, des droits des travailleurs et de l'engagement environnemental et climatique une condition contraignante**, vérifiable et sanctionnable par le Parlement européen, **à la conclusion et la mise en œuvre de tout accord commercial**, y compris passé ;

Instaurer un mécanisme de **suspension provisoire de tout ou partie des relations commerciales avec des pays violant les droits de l'Homme, des travailleurs, les engagements climatiques ou la propriété intellectuelle.**

Une Europe indépendante et maîtresse de son destin

L'Europe peut être fière de la remise en question qui a suivi les guerres, les exterminations, les génocides et les idéologies totalitaires. Elle incarne la réconciliation entre les peuples, mais aussi l'espérance de démocratie et de prospérité partagée. Pourtant, les menaces et le spectre de l'autoritarisme refont surface dans un monde de plus en plus instable. L'Europe doit proclamer son indépendance sur la scène internationale, et promouvoir un modèle démocratique européen.

DES MOYENS :

Sortie de la France du commandement intégré de l'OTAN. Boycott de toute politique de défense européenne qui lui serait subordonnée. Exclusion des investissements militaires du calcul du déficit. Remise à plat des partenariats de défense, en cours ou à venir (par exemple le SCAF, « l'avion du futur » franco-allemand) ;

Coopération renforcée avec l'Espagne, l'Italie et la Grèce pour relancer le projet Euro-Méditerranéen, négocier et conclure un traité d'amitié et de coopération politique, économique et culturelle avec le Maroc, l'Algérie, et la Tunisie. Adopter un agenda similaire pour l'Égypte, Israël et le Liban. Soutenir la stabilisation de la Libye ;

Reprise et accélération des négociations d'adhésion avec la Serbie et la Macédoine du Nord. Subordonner les négociations d'adhésion avec la Bosnie à une remise en état préalable de son système institutionnel.

Une Europe qui rapproche : pour une vision culturelle

Souder l'Europe à travers la culture (« admirez-vous les uns les autres » Verhaeren)

L'Europe ne peut se réduire à un simple projet économique ou à des valeurs morales. Elle doit aussi rassembler les citoyens par la culture, en valorisant les littératures, les musiques, les architectures, les savoir-faire, les philosophies, les histoires, les traditions.

DES MOYENS :

Favoriser le multilinguisme est la clé pour rendre l'intercompréhension possible, nous devons donc œuvrer en ce sens :

> À travers l'Europe, l'apprentissage d'au moins deux langues européennes pour tous les jeunes Européens dès le plus jeune âge. Le but est d'avoir des Européens trilingues d'ici une génération ;

> Les langues officielles de l'Union doivent être respectées à tous les échelons. Aucune procédure législative ne pourra être validée sans une stricte conformité à cette règle. Les réunions de travail à tous niveaux et dans tous les organes de l'Union devront alterner les langues officielles, afin d'en finir avec la pratique conformiste, paresseuse et médiocre du « tout anglais ». Des moyens supplémentaires en interprétariat (y compris numérique) devront être engagés à cet effet.

La valorisation du patrimoine immatériel est une autre condition *sine qua non* de lutte contre l'uniformisation culturelle du monde :

> Nous devons proposer **notre propre modèle de reconnaissance du patrimoine immatériel européen** ; il faut également créer des circuits culturels européens transnationaux autour des thèmes chers à l'histoire européenne : ces circuits doivent être accessibles à toutes et tous et doivent proposer un contenu varié afin de satisfaire toutes les sensibilités ;

> Le **soutien public à la création** en y consacrant des fonds conséquents mais également des politiques protectrices (notamment en matière de propriété intellectuelle) est un enjeu de taille : la valorisation du patrimoine immatériel ne saurait être complète en ignorant la production continue d'œuvres immatérielles ;

> **Le fonds culturel européen doit devenir une réalité** qui permet la diffusion de la culture européenne dans l'Europe mais également au-delà des frontières du continent afin de perpétuer et de renforcer le rayonnement culturel européen.

Éducation européenne – l'éducation est le moyen privilégié de transmission de la culture et de renforcement de la citoyenneté :

> **Sortir les dépenses publiques d'éducation et de formation professionnelle du calcul des déficits** ;

> **Élargir le programme Erasmus** pour le rendre accessible à tous les jeunes Européens (non plus seulement à certains étudiants) : en finir avec la sélection drastique qui fait des étudiants de ce programme des heureux élus.



Deux priorités guident notre programme pour la politique étrangère et la politique de défense de la France.

Première priorité : la lutte résolue pour l'intérêt de la France, dans un contexte mondial qui se tend. Nous œuvrerons à garantir la souveraineté de notre système démocratique, à sauvegarder la liberté des Français et à protéger nos intérêts vitaux.

Seconde priorité : la définition d'une vision lucide et humaniste des relations internationales, pour faire porter notre voix et agir dans un ordre mondial qui se recompose et au sein duquel les tentations autoritaires se répandent.

Nos ennemis ont en commun l'autoritarisme sous toutes ses formes. **L'autoritarisme,** c'est d'abord celui **du système capitaliste mondialisé,** qui maintient des hiérarchies entre les peuples et les classes, et s'appuie désormais sur le potentiel totalitaire du numérique pour développer son emprise.

Mais nos ennemis, ce sont aussi les Empires. Au Sud-Est, à l'Est et à l'Ouest, l'agressivité franche de certains et le jeu contre nos intérêts

d'autres encore, nous obligent à définir un projet politique clair et des alliances qui nous permettront d'éviter toutes les tutelles étrangères. Nos ennemis, ce sont enfin les mouvements violents, religieux et nationalistes, à l'échelle du monde et sur notre propre sol, qui répandent la violence et nient toute valeur à la vie.

Le drame, c'est enfin la déstabilisation du climat, qui ne suscite pas de réaction à la mesure de l'urgence.

La France doit se protéger, mais elle doit aussi porter plus haut sa voix pour la liberté des peuples et des individus, la justice sociale, la lutte résolue contre le changement climatique. Il y a urgence à retrouver le chemin de la sécurité, mais aussi celui du progrès humain. Notre mission sera d'allier la fermeté et l'optimisme, la lucidité et la confiance, pour refuser les sujétions et tracer notre propre voie sans détourner les yeux de l'effort collectif, qui dépasse les désaccords des États, pour préserver la vie des générations futures.

Pour définir ce projet, il nous faut d'abord trouver une nouvelle position au sein de l'ordre mondial. **Trop de tutelles nous attachent à des intérêts qui ne sont pas les nôtres et qui, de plus en plus, les contredisent.** À l'inverse, nous devons approfondir la coopération avec nos véritables alliés. Enfin, la crispation du monde impose, pour notre sécurité immédiate et future, de renforcer notre Armée, notre outil de défense. Cela confortera le rôle crucial

qu'elle joue dans l'équilibre de notre société et consolidera le lien entre l'armée et la Nation. Avec plus de marge de manœuvre et plus de puissance, la France a tout pour être un des piliers de la lutte mondiale contre les autoritarismes et les forces capitalistes. **En refusant de subir, la France pourra lutter** pour la liberté et remettre au cœur du jeu politique mondial, l'impératif de coopération et l'idée de progrès.

DES MOYENS :

REDÉFINIR LA GÉOMÉTRIE DE NOS ALLIANCES

Sortir du commandement intégré de l'OTAN, outil de puissance militaire mais aussi diplomatique américain – on l'a vu lors de la remise en place de sanctions par les États-Unis en Iran ;

Avancer vers **l'Europe de la Défense** : soutenir de manière vigilante les programmes SCAF, MGCS et MALE qui sont des avancées pour une action véritablement autonome. Une attention certaine sera néanmoins portée aux transferts de technologie, afin de vérifier qu'ils soient équivalents entre tous les partenaires ;

Redonner de l'importance à l'Union pour la Méditerranée.

RENFORCER NOS CAPACITÉS DE DÉFENSE

Porter le budget consacré à la Défense et aux Armées à **2,5% du PIB** ;

Poursuivre l'effort de recrutement dans l'Armée, **en passant de 26 000 à 40 000 postes ouverts chaque année** ;

Consacrer les moyens nécessaires à la **fidélisation des jeunes engagés**, formés par l'Armée ;

Conforter le rôle social de l'Armée et accroître l'effort pour la diversité des effectifs, à tous les niveaux de hiérarchie ;

Restaurer une industrie nationale pour l'armement léger et le matériel électronique de la Défense ;

Lancer la **construction d'un deuxième porte-avion** et accélérer le déploiement final du programme Scorpion ;

Augmenter le nombre de matériels disponibles (véhicules blindés, hélicoptères de combat, pièces d'artillerie) pour pouvoir augmenter la fréquence des rotations d'entraînement et faire face au spectre de la guerre de haute intensité ;

Faire de la guerre économique une partie intégrante de notre réflexion géostratégique. Ce qui passe par renforcer les moyens octroyés au SISSE et la création d'un programme national d'intelligence économique.

CONDUIRE UNE DIPLOMATIE AMBITIEUSE, ÉNERGIQUE ET HUMANISTE

Cesser les coupes budgétaires et redonner les moyens de nos ambitions au Ministère des Affaires étrangères et à nos Alliances françaises ;

Veiller à la sauvegarde pleine et entière de notre souveraineté sur nos Zones Économiques Exclusives ;

Approfondir l'ambition spatiale européenne pour emboîter le pas à la Russie, aux États-Unis et à la Chine, et faire de l'exploration spatiale un enjeu historique, écologique, humaniste et géopolitique à la mesure de son importance ;

Opposer une fin de non-recevoir aux dérives autoritaires venues de l'étranger et au capitalisme de surveillance numérique ;

Répondre frontalement à l'agressivité de dictatures qui promeuvent un ordre politique mondial contraire aux valeurs de la France ;

Se dresser face aux mouvements de montée de l'intégrisme religieux et de négation de la liberté individuelle et de la liberté d'expression qui progresse à l'échelle du monde ;

Augmenter notre financement des instances onusiennes ;

Œuvrer à une **réforme du conseil de sécurité** qui accueillerait de nouveaux membres permanents, au moins un par continent ;

Mettre en place un **contrôle parlementaire sur les exportations d'armes ;**

Exercer une plus grande prise en compte de la **géopolitique des pôles** dans la vision stratégique de la France, en renforçant les prérogatives de l'ambassadeur qui y est affecté ;

Replacer la Francophonie au cœur de notre politique étrangère (ce qui passe par les échanges universitaires, de recherche, etc.), en luttant contre l'anglicisation promue par les GAFAM. **Réformer l'Organisation Internationale de la Francophonie** et lui assigner des objectifs et des moyens de coopération ambitieux ;

Engager un travail international sur la création de fonds mondiaux pour accompagner la **construction d'une forme universelle de protection sociale** ;

Annuler les dettes pour permettre aux pays en développement de renforcer la protection sociale ;

Faire de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté une priorité de notre action à l'international.

